



# Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

## EXPERTS AGRÉÉS MARCHÉS PUBLICS

*Accredited Public Contracts Experts*



 **Commissions Centrales**  
Central Tenders Boards

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 1**  
Bids Analysis Sub-Committees Cat 1

 **Sous-Commissions d'Analyse des Offres Cat 2**  
Bids Analysis Sub-Committees Cat 2

Disponible dans ce JDM et sur le site web de l'Agence <http://armp.cm>,  
et bientôt disponible dans l'application Android **Pridesoft**

EDUCATION

10

SOCIAL

01

INFRASTRUCTURE

04

ECONOMIE

02

RURAL

13

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

04

ADMINISTRATION

07

GOVERNANCE PUBLIQUE

06

### CONTACTS AGENCE

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Tel : 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09 Web : [pridesoft.armp.cm](http://pridesoft.armp.cm)

Fax : 222 20 60 43 / 222 20 33 26

Mail: [infos@armp.cm](mailto:infos@armp.cm), Web: [www.armp.cm](http://www.armp.cm)

### CONTACTS PRIDESOFT

Tel : 222 20 49 17

Mail : [pridesoft@armp.cm](mailto:pridesoft@armp.cm)

N° 1895

24 Septembre 2019

24 September 2019

5:46 PM/17H:46

à Timbrer

## PUBLICITÉ

### Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

### Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

### Prestataire

Raison Sociale(\*) : .....  
 N° Carte Contribuable(\*) : .....  
 N ° Registre de Commerce(\*) : .....  
 Statut Juridique(\*) :  ETS  SARL  SA  
 Type Entreprise(\*) :  TPE  PE  PME  PMI  GE  
 Capital (chiffres en FCFA):.....

### Localisation

Pays : ..... Ville : .....  
 Adresse(\*) : ..... B.P. : .....  
 Tél.(\*) : ..... Fax : .....  
 E-mail(\*) : .....  
 Site web : .....

### Information sur la Commande Publique

Type Procédure(\*) : AOIO  AOIR  AONO  AONR  BC  DC  DP  AMI/ASMI  GG   
 Exercice(\*) : .....  
 Référence(\*) : .....  
 Maître d'Ouvrage(\*) : ..... Autorité Contractante : .....  
 Objet(\*) : .....  
 Montant(en chiffres)(\*) : .....  
 Date Signature(\*) : .....

### Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(\*) :  Express Union (N° 91190008943026)  CC EC-SA (N° 100-017265-314-30)  BICEC (N° 97568660005/16)  
 Banque Atlantique (N° 9510173000510)  SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691)  Paierie Générale  
 N° Reçu Versement/Virement(\*) : .....  
 Date de Versement(\*) : .....

### Documents Jointés à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(\*) :  Oui  Non | Copie Carte Contribuable :  Oui  Non  
 Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(\*) :  Oui  Non | Copie Registre de Commerce :  Oui  Non

(\*) Champs à remplir obligatoirement.  
 (\*\*) quartier, rue, etc....



## SOMMAIRE

### # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>1</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">008/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 17 SEPT 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DUNE MAISON D'HABITATION A LA VEUVE BILOUNGA DELPHINE EPSE BIYEMBE SISE AU QUARTIER LAC, DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA, DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST., DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.
	<b>Nature de prestation</b>	Autres Infrastructures
	<b>Date de cloture</b>	10-10-2019

<b>2</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">05bis/AONO/C-DARAK/CIPM/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OPERES NATIONAL OUVERT N°05BIS/AONO/C-DARAK/CIPM/2019 DU 12/03/2019EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE HERWA DANS LA COMMUNE DE DARAK, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEDUB - EXERCICE 2019
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	30-09-2019

<b>3</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">03bis/AONO/C-HILE ALIFA/CIPM/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATLONAL OUVERT N°03-BIS/AONO/C-HILE ALIFA/CIPM/2019 DU 05/03/2019EN PROCEDURE D'URGENCE POUR EES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE HILE ALIFA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI REGION DE L'EXTREME-NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMEN T PUBLIC - EXERCICE 2019
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	30-09-2019

<b>4</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">08/AONO/CKTBA/CIPM-TI/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/CKTBA/CIPM-TI/2019 DU 05/09/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTES TAYANDI (INTER N6) - CARREFOUR CHEFFERIE DE KOUTI-KOUCHAKAP AVEC LA BRETELLE LYCEE DE KOUCHAKAP (LONGUEUR: 11 KM) ET MARCHÉ DE KOUTI -CHEFFERIE DE NJIYIT-ABATTOIR MUNICIPAL DE KOUTABA INTER N6 (LONGUEUR 10 KM) DANS LA COMMUNE DE KOUTABA, DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST. FINANCEMENT : BIP MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER EXERCICES 2019 ET SUIVANTS.
	<b>Nature de prestation</b>	Routes et Infrastructures Routières
	<b>Date de cloture</b>	08-10-2019

<b>5</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">004/AONO/TER/CBANDJA/CIPM-AI/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 TER/AONO/CBANDJA/CIPM-AI/2019 DU 18 SEPTEMBRE 2019 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU STADE DE FOOTBALL A FONDJOMEKWET DANS LA COMMUNE DE BANDJA -FINANCEMENT: BIP MINDDEVEL, EXERCICES 2019. IMPUTATION 53 27 351 01 541720 2224 821 AUTORISATION DE DEPENSE : IUQ4125
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	04-10-2019

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>6</b>	<b>Reference</b> <a href="#">06/AONO/C-GRE/MINMAP/DREN/DDMD/2019</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 06/AONO/C-GRE/MINMAP/DREN/DDMD/2019 DU POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET L'AMENAGEMENT DE L'ESPLANADE DE L'HOTELDE VILLE DE LA COMMUNE DE GUERE FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM /COMMUNE DE GUERE-EXERCICE 2019 <b>Nature de prestation</b> Travaux <b>Date de cloture</b> 06-10-2019
----------	--

<b>7</b>	<b>Reference</b> <a href="#">068/19/AONO/SDCC/CIPM</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 068/19/AONO/SDCC/CIPM DU 19/09/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS DE STOCKAGE A L'EGRENAGE DEGUIDER <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 22-10-2019
----------	---

<b>8</b>	<b>Reference</b> <a href="#">069/19/AONO/SDCC/CIPM</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 069/19/AONO/SDCC/CIPM DU 19/09/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS DE STOCKAGE DES GRAINES A DJAMBOUTOU 4 (GAROUA) <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 22-10-2019
----------	---

<b>9</b>	<b>Reference</b> <a href="#">009/AONO/SG/ST/C.MNA/CCPM/2019</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/SG/ST/C.MNA/CCPM/2019 DU 19 SEPT 2019 EN PROCEDURE D'UREGNE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTENKONZUH (CARREFOUR) - MALEN M (23,00KM) AVEC OUVERTURE SUR UN (01) KM A KABILONE I ET CONSTRUCTION DE DEUX (02) OUVRAGES AUX PK 2+400 ET PK 4+200 LINEAIRE TOTAL 24KM DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA, DEPARTEMENT DU 17 SEPT HAUT-NYONG, REGION DE L'EST. <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> 10-10-2019
----------	--

<b>10</b>	<b>Reference</b> <a href="#">007/B1/1464/AONR/MINEDUB/CIPM/19</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 007/B1/1464/AONR/MINEDUB/CIPM/EXERCICE 2019 DU 23/09/2019POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET/BUREAU D'ETUDES EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR L'ALLOCATION RATIONNELLE DES CREDITS DES EP/EPA AU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT (BF) 2019 <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 08-10-2019
-----------	---

<b>11</b>	<b>Reference</b> <a href="#">001/AONO/ Camair-Co/CIPM/2019 DU 20/09/2019</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/ CAMAIR-CO/CIPM/2019 DU 20/09/2019 POUR LA SELECTION D'UN CABINET DE MEDECINE DU TRAVAIL A LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).FINANCEMENT : BUDGET CAMAIR-CO, EXERCICE 2019 <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> 18-10-2019
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>12</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°D13-227/AONO/MINSANTE/CSPM-CNLS/2019</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°D13-227/AONO/MINSANTE/CSPM-CNLS/2019 DU 17 SEPTEMBRE 2019 RELATIF A LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE PAR LE COMITE NATIONAL DE LUTTE CONTRE LE SIDA <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> 17-10-2019
-----------	--

<b>13</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°047/AONO/MINEPAT/CIPM/2019</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°047/AONO/MINEPAT/CIPM/2019 DU 09 AOUT 2019 POUR LA CONSTRUCTION DES CHAMBRES FROIDES POSITIVES (5° - 10°) DANS LE CADRE DU SOUS-PROGRAMME DE REDUCTION DE LA PAUVRETE A LA BASE (SPRPB II), EN PROCEDURE D'URGENCE <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> 27-09-2019
-----------	--

<b>14</b>	<b>Reference</b> <a href="#">012/AONO/CS/CIPM-CS/2019 DU 23/09/2019</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0012 /AONO/CS/CIPM- CS/2019 DU 23/09/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU, DES APPAREILS ELECTRIQUES, DE FROID, DE CLIMATISATION, ELECTROMENAGERS, A L'HOPITAL DE REFERENCE DE SANGMELIMA, COMMUNE DE SANGMELIMA, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO. <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> 18-10-2019
-----------	--

<b>15</b>	<b>Reference</b> <a href="#">09/AONO/SDG/CRPM/2019</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09 BIS/AONO/SDG/CRPM/2019 DU 19 SEPT 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BUREAU DE POSTE DE MBOMA DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, RÉGION DE L'EST. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 10-10-2019
-----------	---

<b>16</b>	<b>Reference</b> <a href="#">03/DC/C.BWA/CIPM/AI/2019</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 03 /DC/C.BWA/CIPM/AI/2019 DU 17 SEPTEMBRE 2019 DÉSIGNATION DES TRAVAUX TRAVAUX D'INSTALLATION DE 31 LAMPADAIRES À ÉNERGIE SOLAIRE À BANWA CENTRE ET DANS DES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE BANWA, DÉPARTEMENT DU HAUT-KAM, RÉGION DE L'OUEST FINANCEMENT : PNDP/COMMUNE BANWA DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES) 90 JOURS <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> 08-10-2019
-----------	--

<b>17</b>	<b>Reference</b> <a href="#">003DC/RL/DW/CDPMW du 19/09/2019</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DEMANDE DE COTATION N°003DC/RL/DW/CDPMW DU 19/09/2019 RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION/RÉNOVATION DU CDI RÉNOVÉ E BONABERI-DOUALA POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> 09-10-2019
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>18</b>	<b>Reference</b> <a href="#">001/DC/MINAT/L07/SP/CDM/MVILA/2019</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINAT/L07/SP/CDPM/MVILA/2019 DU 04 SEPTEMBRE 2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL DE LA MVILA, RÉGION DU SUD. FINANCEMENT : BIP MINDEVEL, EXERCICE 2019  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> 30-09-2019
-----------	---

<b>19</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 008/19/C/C-EDZ/SG</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 008/19/C/C-EDZ/SG DU 27 AOUT 2019PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/C-EDZ/SG/CIPM/2019 DU 22 JUILLET 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 06 FORAGES EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA,REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUANFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019  <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>20</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 006/19/C/C-EDZ/SG</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 006/19/C/C-EDZ/SG DU 05 AOUT 2019PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/C-EDZ/SG/CIPM/2019 DU 18 JUIN 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE HALLE DE MARCHÉ A NDZANA, DANS LE COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA,REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUANFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>21</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 004/19/C/C-EDZ/SG</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 004/19/C/C-EDZ/SG DU 05 AOUT 2019PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/C-EDZ/SG/CIPM/2019 DU 18 JUIN 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'AKONDOCK DANS LE COMMUNE D'EDZENDOUAN DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUANFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019  <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>22</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 12 /C/JO5/CDPM</a> <a href="#">Lire</a>  <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 12 /C/JO5/CDPMPORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/JO5/CDPM/2019 DU 13 AOUT 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE RÉSIDENCE SOUS-PRÉFET BILON RIVIÈRE MEMBEMBE DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, RÉGION DU CENTRE.  <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières  <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>23</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°83/19/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG.</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°83/19/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG./-PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°18/AONO/MINESEC/CIPM/2019 DU 14 AOUT 2019 <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>24</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01/19/UYI/CETIC/COOR.</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°02/19/AONO/MINESUP/CETIC/CSPM/2019 DU 17 JUIN 2019, POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE LABORATOIRE DE CALCUL SCIENTIFIQUE AU PROJET CETIC DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ1 <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>25</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 007/19/C/C-EDZ/SG</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 007/19/C/C-EDZ/SG DU 05 AOUT 2019PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/C-EDZ/SG/CIPM/2019 DU 18 JUIN 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE NDZANA PARTANT DE MINKAMA, DANS LE COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUANFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019 <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>26</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N° 005/19/C/C-EDZ/SG</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N° 005/19/C/C-EDZ/SG DU 05 AOUT 2019PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/C-EDZ/SG/CIPM/2019 DU 18 JUIN 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'EDZENDOUAN, DANS LE COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUANFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019 <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>27</b>	<b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF RECTIFICATIF N°2</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF RECTIFICATIF N°2 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS CONTENUES DANS LES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES N° 001, 002, 003, 004 DU 25 JUILLET 2019 - EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE 2 KM DE ROUTE BITUMÉE (RÉPARATION DES NIDS DE POULE SUR LES VOIES 1 ET 2) DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE BASSA ; - FOURNITURE DE DEUX (02) VÉHICULES PICK-UP 4 X 4 À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MAGZI ; - EXÉCUTION DE LA DEUXIÈME PHASE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE KOUMÉ-BONIS À BERTOUA (OUVERTURE DES VOIES) ; - EXÉCUTION DE LA PREMIÈRE PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION (PROLONGEMENT VOIE V3 RPR 350 ML) DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE BONABÉRI. <b>Nature de prestation</b> Routes et Infrastructures Routières <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>28</b>	<b>Reference</b> <a href="#">02/19/UYI/CETIC/SPM</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°02/19/AONO/MINESUP/CETIC/CSPM/2019 DU 17/06/2019 <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de clôture</b> N/A
-----------	---

<b>29</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01/19/UYI/CETIC/SPM</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECLARANT INFRACTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°01-19/AONO/MINESUP/CETIC/CSPM/2019 DU 014/06/2019 <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de clôture</b> N/A
-----------	--

<b>30</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°78/C/MINADER-MINEPIA/CN-RGAE/SM/er/19</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°78/C/MINADER-MINEPIA/CN-RGAE/SM/ER/19 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINADER-MINEPIA/RGAE/CIPM/2019 FINANCEMENT : BUDGET DU RGAE, EXERCICE 2019. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de clôture</b> N/A
-----------	---

<b>31</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°438/C/MINADER-MINEPIA/RGAE-CN/SM/er/19</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°438/C/MINADER-MINEPIA/RGAE-CN/SM/ER/19 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINADER-MINEPIA/RGAE/CIPM/2019 DU 28 AOUT 2019. FINANCEMENT : BUDGET DU RGAE, EXERCICE 2019. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de clôture</b> N/A
-----------	---

<b>32</b>	<b>Reference</b> <a href="#">n/a</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE (CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE) <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de clôture</b> N/A
-----------	--

<b>33</b>	<b>Reference</b> <a href="#">n/a</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de clôture</b> N/A
-----------	--

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>34</b>	<b>Reference</b> <a href="#">n/a</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS) <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>35</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°83/19/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG.</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> COMMUNIQUE N°83/19/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG./-PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°18/AONO/MINESEC/CIPM/2019 DU 14 AOUT 2019 <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>36</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01/19/UYI/CETIC/COOR</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°02/19/AONO/MINESUP/CETIC/CSPM/2019 DU 17 JUIN 2019, POUR LA FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE LABORATOIRE DE CALCUL SCIENTIFIQUE AU PROJET CETIC DE L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>37</b>	<b>Reference</b> <a href="#">02/19/UYI/CETIC/SPM</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/19/AONO/MINESUP/CETIC/CSPM/2019 DU 17/06/2019 <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>38</b>	<b>Reference</b> <a href="#">01/19/UYI/CETIC/SPM</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°01-19/AONO/MINESUP/CETIC/CSPM/2019 DU 014/06/2019 <b>Nature de prestation</b> Services et Prestations Intellectuelles <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>39</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°036/19/DM/C.EDZ/SG</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION MUNICIPALE N°036/19/DM/C.EDZ/SG.- DU 05 AOUT 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'EDZENDOUAN, DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE. <b>Nature de prestation</b> Bâtiments et Equipements Collectifs <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

**40**

**Reference** [N°037/19/DM/C.EDZ/SG](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION MUNICIPALE N°037/19/DM/C.EDZ/SG.- DU 05 AOUT 2019PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION D'UNE HALLE DE MARCHÉ A NDZANA, DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

**41**

**Reference** [N°038/19/DM/C.EDZ/SG](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION MUNICIPALE N°038/19/DM/C.EDZ/SG.- DU 05 AOUT 2019PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'ELECTRIFICATION RURALE DE NDZANA PARTANT DE MINKAMA DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

**42**

**Reference** [N°042/19/DM/C.EDZ/SG](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION MUNICIPALE N°042/19/DM/C.EDZ/SG.- DU 27 AOUT 2019PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION DE 06 FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE ' D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE

**Nature de prestation** Autres Infrastructures

**Date de cloture** N/A

**43**

**Reference** [N° 1600 /DP/JO5/CDPM](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION PREFECTORALE N°\_\_1600\_\_ /DP/JO5/CDPMPORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/JO5/CDPM/2019 DU 13 AOUT 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE RÉSIDENCE SOUS-PRÉFET BILON RIVIÈRE MEMBEMBE DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM.

**Nature de prestation** Routes et Infrastructures Routières

**Date de cloture** N/A

**44**

**Reference** [N°646/19/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION N°646/19/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/ DU 23 SEPTEMBRE 2019PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

**Nature de prestation** N/A

**Date de cloture** N/A

**45**

**Reference** [N°035 /19/DM/C.EDZ/SG.-](#) [Lire](#)

**Titre/objet** DECISION MUNICIPALE N°035 /19/DM/C.EDZ/SG.- DU 05 AOUT 2019PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'AKONDOCK, DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.

**Nature de prestation** Bâtiments et Equipements Collectifs

**Date de cloture** N/A

## # RESUME DES CONSULTATIONS

<b>46</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°439/D/MINADER-MINEPIA/RGAE-CN/SM/er/19</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°439/D/MINADER-MINEPIA/RGAE-CN/SM/ER/19 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINADER-MINEPIA/RGAE/CIPM/2019 DU 28 AOUT 2019. LE COORDONNATEUR NATIONAL DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE (RGAE).AUTORITÉ CONTRACTANTE <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>47</b>	<b>Reference</b> <a href="#">N°682/D/MINADER-MINEPIA/RGAE-CN/SM/er/19</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> DECISION N°682/D/MINADER-MINEPIA/RGAE-CN/SM/ER/19 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSÉE APRES CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINADER/RGAE/CIPM/2019 DU 03 JUIN 2019.LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DEVELOPPEMENT RURAL- CO-PRESIDENT DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE (RGAE).AUTORITÉ CONTRACTANTE <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>48</b>	<b>Reference</b> <a href="#">010/2019/AR/CGB/B15.04/SG/STDPAU/GB</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF RECTIFICATIF N°010/2019/AR/CGB/B15.04/SG/STDPAU/GBRELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT DU POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 FORAGES EQUIPES DE POMPES SOLAIRES DANS 05 (CINQ) ECOLES DE LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI. <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>49</b>	<b>Reference</b> <a href="#">009/2019/AR/CGB/B15.04/SG/STDPAU/GB</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF RECTIFICATIF N°009/2019/AR/CGB/B15.04/SG/STDPAU/GB RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT DU 2019 POUR LES TRAVAUX DE LA MAITRISE D'OEUVRE DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI. <b>Nature de prestation</b> N/A <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

<b>50</b>	<b>Reference</b> <a href="#">007/A/RE/DK/CKTZOU/SG/CIPM/KADEY/2019</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF N°007 /A/RE/DK/CKTZOU/SG/CIPM/KADEY/2019 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/DK/C.KTZOU/C1PM/2019 DU 28/08/2019 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE CERTAINES ARTERES DE LA VILLE DE KENTZOU PAR L'INSTALLATION DE 35 LAMPADAIRES SOLAIRES ALL IN ONE <b>Nature de prestation</b> Approvisionnements Généraux <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	--

<b>51</b>	<b>Reference</b> <a href="#">ADDITIF N° 01</a> <a href="#">Lire</a> <b>Titre/objet</b> ADDITIF N° 01/AOIO/CHC/HILTON/CIPM/2019 DU 06 SEPTEMBRE 2019 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINS ELEMENTS DANS LE DAO N° 03/AOIO/CHC/HILTON/CIPM/2019 DU 14/08/2019 RELATIF AU REMPLACEMENT DES TABLEAUX GENERAUX BASSE TENSION A L'ATTENTION DE TOUS LES SOUMISSIONNAIRES À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°03/AOIO/CHC/HILTON/CIPM/2019 DU 14/08/2019 RELATIF AU REMPLACEMENT DES TABLEAUX GENERAUX BASSE TENSION DU HILTON YAOUNDE <b>Nature de prestation</b> Autres Infrastructures <b>Date de cloture</b> N/A
-----------	---

**# RESUME DES CONSULTATIONS**

<b>52</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/FNE /DG /DA /SML/19</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	PORTANT REPORT DES DATES DE DEPOTS ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/FNE/CIPM/19 POUR LA FOURNITURE EN DEUX(02) LOTS DE POLICE D'ASSURANCE AU FNE EN VUE DE LA COUVERTURE DE :LOT N°1 : ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILELOT N° 2 : ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES ET RESPONSABILITÉ CIVILE ENTREPRISE
	<b>Nature de prestation</b>	Services et Prestations Intellectuelles
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>53</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/AR/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF RECTIFICATIF N° 001/AR/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019 DU 23 SEPTEMBRE 2019AUX SOUMISSIONNAIRES DU DOSSIER D'APPEL NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/FODECC/CIPM /2019 DU 30 AOUT 2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'AGENCEMENT DES BUREAUX AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE
	<b>Nature de prestation</b>	Bâtiments et Equipements Collectifs
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>54</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF N° 001 A/S 001/DC/CCIMA/CIPM/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF A L'AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/CCIMA/CIPM/2019 DU 06/SEPT/2019, RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE CENTRE D'INCUBATION PILOTE (CIP) DE LA CCIMA A BWOADIBO DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIBOMBARI A DOUALA
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>55</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">ADDITIF N° 001 A/S 002/DC/CCIMA/CIPM/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF A L'AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/CCIMA/CIPM/2019 DU 06/SEPT/2019, RELATIVE A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES CLIMATISEURS AU CENTRE D'INCUBATION PILOTE DE LA CCIMA A BWADIBO, ARRONDISSEMENT DE DIBOMBARI - REGION DU LITTORAL
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

<b>56</b>	<b>Reference</b>	<a href="#">001/AR/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019</a> <a href="#">Lire</a>
	<b>Titre/objet</b>	ADDITIF RECTIFICATIF N° 001/AR/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019 DU 23 SEPTEMBRE 2019AUX SOUMISSIONNAIRES DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/FODECC/CSPM /2019 DU 30 AOUT 2019 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)
	<b>Nature de prestation</b>	Approvisionnements Généraux
	<b>Date de cloture</b>	N/A

# COMMUNE DE MESSAMENA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 17 SEPT 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DUNE MAISON D'HABITATION A LA VEUVE BILOUNGA DELPHINE EPSE BIYEMBE SISE AU QUARTIER LAC, DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA, DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST., DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.**

## **FINANCEMENT**

FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### **1. Objet**

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, Maître d'Ouvrage, relance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'une maison d'habitation à la veuve BILOUNGA Delphine Epse BIYEMBE sise au Quartier Lac, dans la Commune de Messamena, Département du Haut- Nyong, Région.

### **2. Consistance des prestations**

Les travaux comprennent notamment :

- Lot 100 : Installation
- Lot 200 : Travaux préparatoires ;
- Lot 300 : Fondations ;
- Lot 400 : Elévation - Dallage - Revêtement de sol ;
- Lot 500 : Charpente -Couverture - Plafonnage ;
- Lot 600 : Menuiserie bols et Métallique ;
- Lot 700 : Electricité ;
- Lot 800 : Plomberie-sanitaire ;
- Lot 900 : Carrelage ;
- Lot 1000 : Peinture ;
- Lot 1100 : VRD

### **3. Cout Prévisionnel**

Le coût prévisionnel de la construction tel que prévu dans le Plan d'Investissement Annuel (PIA) de l'Exercice 2019 approuvé est de (Quatorze millions de francs) 14 000 000 F CFA.

### **4. Allotissement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont constitués en seul lot.

### **5. Participation et origine**

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

### **6. Financement**

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés sur Fonds Propres de la Commune de Messamena.

### **7. Consultation du Dossier**

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des Services du Secrétariat Général de la Commune de Messamena, Téléphone 699 821 395 dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès des Services du Secrétariat Général de la Commune de Messamena, Téléphone 699 821 395 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de Trente mille (30 000) francs CFA à la Recette Municipale de Messamena.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de Messamena, au plus tard le **10 OCT 2019 à 13heures** précises et; devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/AONO/SG/ST/C.MNA/CIPM/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE DU 17 SEPT 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DUNE MAISON D'HABITATION A LA VEUVE BILOUNGA DELPHINE EPSE BIYEMBE SISE AU QUARTIER LAC, DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA, DEPARTEMENT DU HAUT - NYONG, REGION DE L'EST., DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.**

**"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

## 10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois, délai Incluant toutes les contraintes éventuelles. Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai susindiqué.

## 11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Rnances.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas reoevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture d'offres se fera en un temps à la salle des Actes de l'Hôtel de ville de Messamena le **10 OCT 2019 à 14 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de Messamena, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de ta soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### a. Critères éliminatoires :

#### a. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

#### b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20% ou non-conforme;

#### c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

**N.B :** Les copies certifiées des pièces doivent être datées de moins de trois (03) mois par une Autorité Administrative compétente.

#### b. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Méthodologie d'exécution de chaque lot de travaux Oui/Non
- 4) Cohérence entre le planning d'approvisionnement en matériaux, le planning d'exécution des travaux Oui/Non
- 5) L'expérience du personnel d'encadrement Oui/Non
- 6) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 7) Compréhension du projet Oui/Non

**Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 5 « oui » sur 7) seront examinées.**

## 15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- a. administrative sera jugée conforme ;
- b. technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 % ;
- c. financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messamena, aux numéros de téléphones : 699 821 395 / 697 98 00 14.

MESSAMENA le 17 Septembre 2019

Le MAIRE

**AMBAH Emmanuel**

## COMMUNE DE DARAK

**AVIS D'APPEL D'OPRES NATIONAL OUVERT N°05BIS/AONO/C-DARAK/CIPM/2019 DU 12/03/2019EN  
PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE  
CLASSE A L'EP DE HERWA DANS LA COMMUNE DE DARAK, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI,  
REGION DE L'EXTREME-NORDFINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC MINEDUB -  
EXERCICE 2019**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Le Maire de la Commune de Darak, Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Darak, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de deux salles de classe à l'EP de Herwa d

### 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- ? Les travaux préparatoires ;
- ? Les lerrassements ;
- ? Les fondations ;
- ? Les maçonneries et élévation :
- ? La charpente - la couverture :
- ? Les menuiseries métalliques :
- ? Les menuiseries bois :
- ? L'électricité :
- ? La peinture ; ,
- ? Les VRD.

### 3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public, MINEDUB Exercice 2019.

? Montant prévisionnel TTC : **23 000 000 (vingt trois millions) Francs CFA.**

### 4. Allotissement

N/D

### 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public, MINEDUB Exercice 2019.

? Montant prévisionnel TTC : **23 000 000 (vingt trois millions) Francs CFA.**

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Darak, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Darak, de la somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Darak, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Darak, de la somme non remboursable de **vingt mille (20 000) francs CFA**.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au Secrétariat de la Commune de Darak, au plus tard le **30/09/2019**

### **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°05bis/AONO/C-DARAK/CIPM/2019 DU 12/03/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'EP DE HERWA DANS LA COMMUNE DE DARAK, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD"**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

## 10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **quatre-vingt-dix (90) jours**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à renclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de livraison des matériaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-médié.

## 11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel par lot, soit **QUATRE CENT SOIXANTE MILLE (460 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des finances.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit **quatre cent soixante mille (460 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de l'ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Commune de Darak, le **30/09/2019 à 10 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de Darak, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### A. Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

### h. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

### c. Offre technique

- 1) Offre technique incomplète ;
- 2) Non-exécution du nombre requis de projets similaires
- 3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

### d. Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle ;
- 2) Absence d'un prix Unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;

**NB :** Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

### B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur.

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement. Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels ' Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

**Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de «oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.**

## 15. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont ;

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de «oui » supérieur ou égal à 80 %
- 3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire de Darak

*KOUSSERI le 9 Septembre 2019*

*Le MAIRE*

**ALI RAMAT**

# COMMUNE DE HILE-HALIFA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03-BIS/AONO/C-HILE ALIFA/CIPM/2019 DU 05/03/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR EES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE HILE ALIFA, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI REGION DE L'EXTREME-NORD FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC - EXERCICE 2019**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/D  
**IMPUTATION**  
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de Hilé Alifa. Maître d'Ouvrage, lance pour le compte de la Commune de Hilé Alifa, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction de trois blocs de deux salles de classe dans ce

## 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- ? les travaux préparatoires ;
- ? Les terrassements ;
- ? Les fondations ;
- ? Les maçonneries et élévation ;
- ? la charpente - la couverture ;
- ? Les menuiseries métalliques ;
- ? les menuiseries bois ;
- ? l'électricité ;
- ? La peinture ;
- ? Les VRD.

## 3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019.  
? Montant prévisionnel TTC : **20 500 000 (vingt millions cinq cent mille) Francs CFA.**

## 4. Allotissement

N/D

## 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public, Exercice 2019.  
? Montant prévisionnel TTC : **20 500 000 (vingt millions cinq cent mille) Francs CFA.**

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Hilé Alifa, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Hilé Alifa. de la somme non remboursée

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de Hilé Alifa, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement à la Recette Municipale de Hilé Alifa, de la somme non remboursable.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli ferme à la Commune de Hilé Alifa (Secrétariat du Maire), au plus tard le 09 heures précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°03 bis/AONO/C-HILE ALIFA/CIPM/2019 DU 05/03/2019  
EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) BLOCS DE DEUX  
SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE HILE ALIFA,  
DEPARTEMENT DU LOGONE ET TCHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD  
" A n 'ouvrir qu 'eu séance de dépouillement "**

## 10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **quatre-vingt-dix (90) jours**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le

délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au Cocomractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit **quatre cent dix mille (410 000) francs CFA par lot**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances. La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel, soit quatre cent dix mille (410 000) francs CFA par lot, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances. La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Commune de Hilé Alifa, le **30/09/2019 à 10 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de Hilé Alifa, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

## 14. Critères d'évaluation

### A. Critères éliminatoires :

#### a. Offre Administrative

##### b. Offre Administrative

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire.

#### c. Offre technique

- 1) Offre technique incomplète ;
- 2) Non-exécution du nombre requis de projets similaires
- 3) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 4) N'avoir pas réuni au moins 80% des critères de qualification.

#### d. Offre Financière

- 1) Non-conformité de la soumission au modèle ;
- 2) Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires;

**N/B** : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

### B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- 1) La capacité financière Oui/Non
- 2) Les références de l'Entreprise Oui/Non
- 3) Le personnel d'encadrement Oui/Non
- 4) Le matériel et les équipements essentiels Oui/Non
- 5) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

**Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.**

## 15. Attribution

Le Marché de chacun des lots sera attribué au soumissionnaire dont :

- 1- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- 2- l'offre technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80%;
- 3- l'offre financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres. Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant égal à 2% du montant prévisionnel par lot, soit **QUATRE CENT DIX MILLE (410 000) francs CFA**, délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Maire de la Commune de Hilé Alifa.

*KOUSSERI le 9 Septembre 2019*

*Le MAIRE*

**ALI CHEIK DJIBRINE**

## COMMUNE DE KOUTABA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/CKTBA/CIPM-TI/2019 DU 05/09/2019 EN PROCÉDURE D'URGENCE POUR L'EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES TRONÇONS DE ROUTES TAYANDI (INTER N6) - CARREFOUR CHEFFERIE DE KOÛTI-KOUCHAKAP AVEC LA BRETELLE LYCEE DE KOUCHAKAP (LONGUEUR: 11 KM) ET MARCHÉ DE KOUTI -CHEFFERIE DE NJIYIT-ABATTOIR MUNICIPAL DE KOUTABA INTER N6 (LONGUEUR 10 KM) DANS LA COMMUNE DE KOUTABA, DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST. FINANCEMENT : BIP MINTP, LIGNE FONDS ROUTIER EXERCICES 2019 ET SUIVANTS.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de la campagne de réhabilitations des routes communales pour l'exercice 2019, le Maire de la Commune de Koutaba, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National ouvert pour l'exécution des travaux de réhabilitation des tronçons de Route TAYANDI (Inter N6) - Carrefour chefferie de KOUTI-KOUCHAKAP avec la bretelle Lycée de KOUCHAKAP (Longueur: 11 Km) et Marché de KOUTI -Chefferie de NJiyit-abattoir municipal de Koutaba inter N6 (Longueur 10 Km) dans la Commune de Koutaba, Département du Noun, Région de l'Ouest.

## 2. Consistance des prestations

Ces travaux consisteront à la réhabilitation des tronçons de Route : TAYANDI (Inter N6) - CARREFOUR CHEFFERIE DE KOUTI-KOUCHAKAP AVEC LA BRETELLE LYCEE DE KOUCHAKAP (Longueur : 11 Km) et Marché de KOUTI -Chefferie de NJiyit-abattoir municipal de Koutaba inter N6 (Longueur 10 Km) dans la Commune de Koutaba, Département du Noun, Région de l'Ouest.

Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO).

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Débroussaillage,
- Abattage d'arbre,
- Déblais ordinaire mis en dépôt
- Remblai en grave latéritique provenant d'emprunt ;
- Mise en forme de la plateforme ;
- Reprofilage compactage ;
- Curage et remise en forme des fossés en terre existants ;
- Couche de roulement en graveleux latéritique ;
- Curage des ouvrages ;
- Fourniture et pose de buses métalliques Ø 800 mm ;
- Fourniture et pose de buses béton Ø 800 mm ;
- Puisard en maçonnerie pour buse Ø 800 mm ;
- Tête en maçonnerie pour buse Ø 800 mm ;
- Démolition d'ouvrage ;
- Fossés maçonnés 130 x 65
- etc.

## 3. Cout Prévisionnel

Région	Département	Tronçons	Longueur estimée (Km)	Budget prévisionnel TTC
Ouest	Noun	TAYANDI (Inter N6) -  Carrefour chefferie de KOUTIKOUCHAKAP avec la bretelle LYCEE DE KOUCHAKAP	11	77 940 241
		Marché de KOLTI - Chefferie de  NJiyit-abattoir municipal de  Koutaba (inter N6)	10	
		TOTAL		

#### 4. Allotissement

Région	Département	Tronçons	Longueur estimée (Km)	Budget prévisionnel TTC	Délais (mois)	Type d'intervention
Ouest	Noun	TAYANDI (Inter N6) -  Carrefour chefferie de KOUTIKOUCHAKAP avec la bretelle LYCEE DE KOUCHAKAP	11	77 940 241	06	Réhabilitation
		Marché de KOLTI - Chefferie de  NJiyit-abattoir municipal de  Koutaba (inter N6)	10			
		TOTAL				

#### 5. Participation et origine

La participation à cet appel d'offre est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de BTP de droit camerounais.

#### 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Publics du Ministère des Travaux Publics à travers la Ligne Fonds Routier Exercices 2019 et suivants;

#### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté au Service des Appels d'Offres de la Commune de Koutaba, situé à l'hôtel de ville de la Commune de Koutaba.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres sera obtenu à la Commune de Koutaba (Hôtel de Ville de la Commune de Koutaba), sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable de **Quatre-vingt mille (80 000) F CFA** au titre des frais d'achat de dossier.

Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

## 9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont :

> L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ;

> L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ;

> L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et G), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Commune de Koutaba, Service des Appels d'Offres, situé à l'hôtel de ville de la commune de Koutaba, au plus tard **08/10/2019 à 10 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

**« APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT**

**N° 08/AONO/CKTBA/CIPM-TI/2019 du 05/09/2019**

**En procédure d'urgence pour l'exécution des travaux de réhabilitation des tronçons de Route : TAYANDI (Inter N6) - Carrefour chefferie de KOUTIKOUCHAKAP avec la bretelle Lycée de KOUCHAKAP (Longueur: 11 Km) et Marché de KOUTI -Chefferie de NJiyit-abattoir municipal de Koutaba inter N6 (Longueur 10 Km) dans la Commune de Koutaba, Département du Noun, Région de l'Ouest.**

**Financement : BIP MINTP, Ligne Fonds routier ; Exercices 2019 et suivants.**

**A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de 06 mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) d'une durée de validité de cent vingt (120) jours établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement financier de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

<b>Montant de la Caution de soumission</b>
--

<b>1 500 000(un million cinq cent mille)</b>
--

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **08/10/2019 dès 12 heures** précises dans la salle de réunion de la Commission Communale de la Passation des Marchés de la Commune de Koutaba siégeant à la salle de réunion de ladite commission sis à l'hôtel de ville de la Commune de Koutaba.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

-1<sup>ère</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1

-2<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2

-3<sup>ème</sup> étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3)

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

a-Absence de la caution de soumission ;

b-Absence après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif à l'exception de la caution de soumission ;

c-Non-conformité après un délai de 48 heures après le dépôt des offres, d'au moins une des pièces du dossier administratif ;

d-Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique

e- La déclaration sur l'honneur attestant que le soumissionnaire n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années, et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises défailtantes établies par le MINMAP ;

f-Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;

g- N'avoir pas obtenu au moins un total de 19 critères sur l'ensemble des 27 critères essentiels ;

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des 27 critères essentiels ci-dessous citées ;

a) Le personnel d'encadrement proposé (pièce 9.5) sur 11 critères ;

b) Le matériel à mobiliser sur 13 critères ;

c) Une référence des travaux de construction, d'entretien ou de réhabilitation de route d'un montant au moins égale à cinquante millions (50 000 000) de francs CFA sur 1 critère ;

d) L'attestation de visite des lieux signée, datée et cachetée sur 1 critère ;

e) Le rapport documenté de la visite de site sur 1 critère ;

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus dans les services du Maître d'Ouvrage, notamment à la Mairie de KOUTABA, situé à l'hôtel de ville de la commune de Koutaba, ou auprès du Délégué Départemental des Travaux Publics du Noun à Fouban Tél : 677 67 28 49 / 691 92 52 35

*KOUTABA le 5 Septembre 2019*

*Le MAIRE*

***IBRAHIM KOUTAPTOU***

## COMMUNE DE BANDJA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 004 TER/AONO/CBANDJA/CIPM-AI/2019 DU 18 SEPTEMBRE 2019 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU STADE DE FOOTBALL A FONDJOMEKWET DANS LA COMMUNE DE BANDJA -FINANCEMENT: BIP MINDDEVEL, EXERCICES 2019. IMPUTATION 53 27 351 01 541720 2224 821 AUTORISATION DE DEPENSE : IUQ4125**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
53 27 351 01 541720 2224 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Dans le cadre de la campagne d'aménagement du stade de football pour l'exercice 2019, le Maire de la Commune de Bandja, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'aménagement d'un stade de football dans la Commune de Bandja, département du Haut-Nkam, d'un montant prévisionnel de **quinze (15 000 000) millions de francs CFA**.

### 2. Consistance des prestations

Ces travaux consisteront à l'aménagement d'un stade de football concerné. Il s'agira d'une combinaison des méthodes de Haute Intensité d'Equipements HIEQ et de Haute Intensité de Main-d'œuvre (HIMO), Il s'agit d'utiliser de préférence la Main d'Œuvre locale riveraine dudit stade afin d'assurer le maximum de retombées économiques du projet au profit de ces populations. Dans cet ordre d'idées, l'association des comités du stade mise en place dans le cadre du projet sera hautement appréciée.

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Déblai mis en dépôt
- Déblai mis en remblai
- Création des fossés au bulldozer

### 3. Cout Prévisionnel

montant prévisionnel de **quinze (15 000 000) millions de francs CFA**

### 4. Allotissement

L'ensemble des travaux est constitué d'un lot unique ci-après désigné : TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU STADE DE FOOTBALL A FONDJOMEKWET DANS LA COMMUNE DE BANDJA

### 5. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises ou groupement d'entreprises de travaux publics installés au Cameroun.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL Exercices 2019

Imputation : 53 27 351 01 641720 2224 821 AUTORISATION DE DEPENSE IU04125

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Bandja dès publication du présent avis d'appel d'offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Dès publication du présent avis d'appel d'offres, le DAO peut être obtenu auprès du Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Bandja (Maître d'Ouvrage) contre présentation de l'original d'une quittance de versement à la Recette Municipale de ladite Commune d'une somme non remboursable de **26 000 (vingt-six mille) francs CFA** représentant les frais d'acquisition du dossier d'appel d'offres.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés,, Secrétariat du Maire de la commune de Bandja, au plus tard le **04 Octobre 2019 à 10 heures** précises contre récépissé et devra porter la mention :

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**N°004 TER/AONO/CBANDJA/CIPM-AI/2019 du 18 SEPTEMBRE 2019 RELATIF AUX TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU STADE DEFOOTBALL A FONDJOMEKWET DANS LA COMMUNE DE BANDJA**

**IMPUTATION : 53 27 351 01 641720 2224 821 AUTORISATION DE DEPENSE : IU04125**

**«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

## 10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de 02 mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées, d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres par un établissement bancaire de premier rang agréé par le Ministre en charge des Finances. Le montant en FCFA de ladite garantie est mentionné dans le tableau ci-après:

N° Lot	Montant de la Caution de soumission
TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU STADE DE FOOTBALL A FONDJOMEKWET	300 000 FCFA

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs ou une Autorité Administrative, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis ou avoir été établies postérieurement à la date originale de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence d'une pièce administrative.

**N.B. : Toute offre présentée après l'heure fixée pour le dépôt ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.**

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps le **04 Octobre 2019 à partir de 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés siégeant dans la salle des actes de la commune de Bandja en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge

## 14. Critères d'évaluation

### Critères éliminatoires

- a) Absence de la caution de soumission;
- b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c) Absence d'un prix unitaire quantifié
- d) N'avoir pas obtenu au moins 70% des critères essentiels

### Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-dessous

- a) Le personnel d'encadrement
- b) Le matériel à mobiliser:
- c) Les références du soumissionnaire;
- d) La Visite des lieux.

NB : Tout agent public listé parmi le personnel et qui n'a pas présenté tous les documents susceptibles de justifier sa libération de la Fonction Publique sera considéré comme non valable.

## 15. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et remplissant, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, les capacités techniques requises. Les soumissionnaires présentant des offres aberrantes (anormalement basses) seront disqualifiés suivant la procédure réglementaire prescrite à savoir l'obtention de l'avis de l'ARMP après avoir au préalable interrogé le soumissionnaire concerné.

L'attributaire de la lettre-commande est invité à se présenter dès signatures de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent au Secrétariat particulier du Maire de la commune de Bandja pour l'établissement et la souscription de son marché.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date initiale fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat particulier du Maire de la Commune de Bandja.

*BANDJA le 18 Septembre 2019*

*Le MAIRE*

***DJINGOU Barthelemy***

# COMMUNE DE GUERE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT 06/AONO/C-GRE/MINMAP/DREN/DDMD/2019 DU POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET L'AMENAGEMENT DE L'ESPLANADE DE L'HOTEL DE VILLE DE LA COMMUNE DE GUERE FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM /COMMUNE DE GUERE-EXERCICE 2019**

**FINANCEMENT**  
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)  
**IMPUTATION**  
N/B

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Maire de la Commune de Guéré, Autorité Contractante, tance un avis d'appel d'offres national ouvert pour l'exécution des travaux de construction d'une clôture et d'aménagement de l'esplanade de l'HOTEL DE VILLE GUERE, Département du MAYO DANAY, Région de L'EXTREME - NORD

## 2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur ; La construction d'une clôture de 670mètres autour de l'hôtel de ville actuel ; Les travaux de fondation, d'élévation ; Les travaux d'enduit, de peinture ; La pose des grilles métalliques en tube; L'apose d'un portail et 02 portillons ; L'aménagement de l'esplanade de l'hôtel de ville ; La pose des pavés et l'aménagement des espaces verts.

## 3. Cout Prévisionnel

N/B

## 4. Allotissement

N/B

## 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux entreprises spécialisées dans le domaine et installées en territoire camerounais

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par les ressources FEICOM/Commune de GUERE, Exercice 2017,

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Guéré, BP 02 Guibi, Téléphone ; dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de soixante mille (60 000) francs CFA, au titre des frais d'acquisition du DAO payable à la recette municipale de Guéré.

## 8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Guéré, BP 02 Guibi, Téléphone ; dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant le versement de la somme de soixante mille (60 000) francs CFA, au titre des frais d'acquisition du DAO payable à la recette municipale de Guéré.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, devra parvenir sous pli fermi à la Commune de Guere, au plus tard le 06/10/2019 à 11 heure précises et devra porter la mention suivante;

### AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

**06/AONO/C-GRE/MINMAP/DREN/DDMD/2019 DU POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE CLOTURE ET L'AMENAGEMENT DE L'ESPLANADE DE L'HOTELDE VILLE DE LA COMMUNE DE GUERE FINANCEMENT : BUDGET DU FEICOM /COMMUNE DE GUERE-Exercice 2019**

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de quatre (04) mois, incluant toutes les contraintes liées à l'enclavement et aux contraintes particulières du site relatives aux conditions climatiques et aux moyens d'axes sur place, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cxontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de neuf cent mille (900 000) Francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances. La caution devra rester valable quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de neuf cent mille (900 000) Francs CFA délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances. La caution devra rester valable quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois. Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera du le 06/10/2019 à 12 heures précises par la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de GÜéré, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge

## 14. Critères d'évaluation

A. Critères éliminatoires : 1) Absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier administratif

2) fausse déclaration ou pièces falsifiées ;

3) Absence du CCAP paraphé et signé et daté à la dernière page.

B. Critères essentiels : Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) présentation générale de l'offre ; oui/non

2) conformité des spécifications techniques à celles contenues dans le CCTP ; oui/non

3) Compréhension du projet et organisation : oui/non

4) Planning et délai de livraison. : oui/non

5) références dans les travaux similaires ; oui/non

6) Expérience du personnel : oui/non

7) Moyens logistiques ; oui/non

8) capacité financière : oui/non

Toute offre ayant obtenu au moment de son évaluation un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% verra son offre financière examinée.

## 15. Attribution

N/B

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre vingt dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Guère dès publication du présent avis.

*GUERE le 13 Septembre 2019*

*Le MAIRE*

**LABA KAMPETE**

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 068/19/AONO/SDCC/CIPM DU 19/09/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS DE STOCKAGE A L'EGRENAJE DEGUIDER**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , NA  
**IMPUTATION**  
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction des hangars de stockage à l'égrenage de Guider.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les travaux de construction des hangars de stockage à l'égrenage de Guider.

## 3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent d'Appel d'Offres sont financés par le budget de l'ETAT, exercice 2019. Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **850 000 000 (huit cent cinquante millions) FCFA** toutes taxes comprises.

## 4. Allotissement

Unique

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais expérimentées dans le domaine. La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent d'Appel d'Offres sont financés par le budget de l'ETAT, exercice 2019. Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **850 000 000 (huit cent cinquante millions) FCFA** toutes taxes comprises.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm), fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **300 000 (trois cent mille) FCFA** non remboursable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compt**

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **300 000 (trois cent mille) FCFA** non remboursable sur le compte **n° 97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compt**

## 9. Remises des offres

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **22/10/2019** à partir de **16 heures** par Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON à la Direction Générale de la société à Garoua. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de seize (16) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **300 000 (trois cent mille) FCFA** non remboursable sur le compte **n° 97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compt**

## 12. Recevabilité des Offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six exemplaires dont l'original et cinq copies marqués comme tels devront parvenir au plus tard le **22/10/2019 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 068/19/AONO/SDCC/CIPM DU 19/09/2019**

**POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS DE STOCKAGE A L'EGRENAGE DE GUIDER**

**« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **22/10/2019** à partir de **16 heures** par Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON à la Direction Générale de la société à Garoua. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le mode binaire (oui ou non).

### 1. Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- De la non-conformité du modèle de soumission
- Capacité financière inférieure à 425 000 000 FCFA ;
- ● Délai d'exécution supérieur à 16 mois ;
- ● Obtention de moins de 70% de « oui » à l'évaluation des critères essentiels.

### 1. Critères essentiels

- Références générales de l'entreprise ;
- Personnel de chantier ;
- Déclaration sur l'honneur de la visite du site ;
- Présence d'un rapport de visite du site ;
- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations ;
- Absence ou insuffisance du matériel requis ;
- Chiffre d'affaires moyen des trois (3) derniers exercices (2018,2017, 2016) supérieur ou égal à 500 000 000 FCFA.

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins- disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON B.P.302 Tél. 222 27 10 80, Email : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm); à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.

GAROUA le 19 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOHAMADOU BAYERO**

# SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 069/19/AONO/SDCC/CIPM DU 19/09/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS DE STOCKAGE DES GRAINES A DJAMBOUTOU 4 (GAROUA)**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , NA  
**IMPUTATION**  
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction des hangars de stockage des graines à Djamboutou (Garoua).

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent les travaux de construction des hangars de stockage des graines à Djamboutou (Garoua).

## 3. Cout Prévisionnel

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le budget de l'ETAT de l'exercice 2019. Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **850 000 000 (huit cent cinquante millions) FCFA** toutes taxes comprises.

## 4. Allotissement

Unique

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais expérimentées dans le domaine. La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désigné et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres sont financés par le budget de l'ETAT de l'exercice 2019. Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **850 000 000 (huit cent cinquante millions) FCFA** toutes taxes comprises.

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **300 000 (trois cent mille) FCFA** non remboursable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compt**

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré dès publication du présent avis à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm), fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 contre versement en espèces d'une somme de **300 000 (trois cent mille) FCFA** non remboursable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compt**

Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua. Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

## 9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six exemplaires dont l'original et cinq copies marqués comme tels devront parvenir au plus tard **le 22/10/2019 à 15 heures**, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua.

Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention : **AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 069/19/AONO/SDCC/CIPM DU 19/09/2019 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES HANGARS DE STOCKAGE DES GRAINES A DJAMBOUTOU 4 (GAROUA) « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de seize (16) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **17 000 000 FCFA (dix-sept millions) FCFA** établie par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de **17 000 000 FCFA (dix-sept millions) FCFA** établie par un établissement financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **22/10/2019** à partir de **16 heures** par Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON à la Direction Générale de la société à Garoua. Chaque soumissionnaire peut assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de son choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le mode binaire (oui ou non).

### 1. Critères éliminatoires

- Absence d'une pièce administrative ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- De la non-conformité du modèle de soumission ;
- Capacité financière inférieure à 425 000 000 FCFA ;
- Délai d'exécution supérieur à 16 mois ;
- Obtention de moins de 70% de « oui » à l'évaluation des critères essentiels.

### 1. Critères essentiels

- Références générales de l'entreprise ;
- Personnel de chantier ;
- Déclaration sur l'honneur de la visite du site ;
- Présence d'un rapport de visite du site ;
- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations ;
- Absence ou insuffisance du matériel requis ;
- Chiffre d'affaires moyen des trois (3) derniers exercices (2018,2017, 2016) supérieur ou égal à **500 000 000** FCFA

## 15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les remises proposées.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON B.P.302 Tél. 222 27 10 80, Email : [sodecoton@sodecoton.cm](mailto:sodecoton@sodecoton.cm) ; à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42.

GAROUA le 19 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MOHAMADOU BAYERO**

## COMMUNE DE MESSAMENA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/SG/ST/C,MNA/CCPM/2019 DU 19 SEPT 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTENKONZUH (CARREFOUR) - MALEN M (23,00KM) AVEC OUVERTURE SUR UN (01) KM A KABILONE I ET CONSTRUCTION DE DEUX (02) OUVRAGES AUX PK 2+400 ET PK 4+200 LINEAIRE TOTAL 24KM DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA, DEPARTEMENT DU 17 SEPT HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.**

**FINANCEMENT**  
FONDS ROUTIER (FR)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MESSAMENA, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux d'entretien de la route Nkonzuh (Carrefour) - Malen m (23,00Km) avec ouverture sur un (01) Km à KABILONE I et construction de deux (02) Ouvrages aux PK 2+400 et PK 4+200 Linéaire Total 24Km dans la Commune de Messamena, Département du Haut- Nyong, Région de l'Est.

### 2. Consistance des prestations

La consistance des travaux à réaliser est la suivante :

- Installations ;
- Nettoyage et terrassements ;
- Assainissement- drainage ;
- Ouvrages d'Art ;
- Divers.

### 3. Cout Prévisionnel

**125 919 653 de FCFA (Cent vingt-cinq millions neuf cent dix-neuf mille six cent cinquante-trois francs) Toutes Taxes Comprises.**

### 4. Allotissement

Les prestations à réaliser sont regroupées dans un lot unique.

### 5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux entreprises et/ou groupements d'entreprises des travaux publics installées au Cameroun.

### 6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres seront financés par le Budget du Fonds Routier programme 2019 pour l'Entretien des routes communales.

### 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des Services du Secrétariat Général de la Commune de Messamena, Téléphone 699 821 395 dès publication du présent avis.

### 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré auprès des Services du Secrétariat Général de la Commune de Messamena, Téléphone 699 821 395 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de cent quarante mille **(140 000) francs CFA** à la Recette Municipale de Messamena.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, à la Commune de Messamena, sis au Secrétariat Général de la Commune de Messamena ou encore au Service Technique de ladite Commune au plus tard le **10 OCT 2019 à 12 heures**, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention:

**« AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/AONO/SG/ST/C,MNA/CCPM/2019 DU 19 SEPT 2019 EN PROCEDURE D'UREGNCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE NKONZUH (CARREFOUR) - MALEN m (23,00KM) AVEC OUVERTURE SUR UN (01) KM A KABILONE I ET CONSTRUCTION DE DEUX (02) OUVRAGES AUX PK 2+400 ET PK 4+200 LINEAIRE TOTAL 24KM DANS LA COMMUNE DE MESSAMENA, DEPARTEMENT DU 17 SEPT HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.**

## **FINANCEMENT : FONDS ROUTIER PROGRAMME 2019 A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

Les offres parvenues après l'heure ou la date indiquées ci-dessus seront irrecevables.

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est fixé à **cent quatre-vingt (180) jours**.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministre en charge des Finances, dont le montant est de 1% du montant prévisionnel soit (un million deux cent cinquante-neuf mille deux cent francs) 1 259 200 F CFA.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAO. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'avis d'appel d'offres.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le dossier d'appel d'offres, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

L'absence d'une pièce à l'ouverture des offres entraîne l'élimination des candidats. Un délai supplémentaire d'au plus quarante-huit (48) heures est accordé aux candidats présentant des pièces administratives jugées non conformes aux exigences du DAO pour soit fournir des informations supplémentaires, soit mener des vérifications supplémentaires sur la validité de la pièce reçue.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **10 OCT 2019** à partir de **13 heures**, heure locale, par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Messamena. Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

## 14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

### 14.1 Critères Eliminatoires

- a) Dossier administratif incomplet pour absence ou non-conformité de l'une des pièces exigées ;
- b) Offre technique incomplète pour absence ;
  - b1) de l'Attestation de visite des lieux signée sur l'honneur par le soumissionnaire;
  - b2) de la Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du projet) ;
  - b3) d'un Conducteur des travaux. Ingénieur du génie Civil, ayant minimum BAC-i-3 et cinq années d'expérience, et ayant été conducteur des travaux dans au moins deux (02) projets de travaux de voiries urbaines ;
  - b4) de l'Attestation d'inscription à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil (ONIGC) pour le Conducteur des travaux et tout Ingénieur de Génie Civil proposé comme personnel d'encadrement.
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) N'avoir pas réalisé au cours des cinq dernières années un projet de travaux d'entretien de voirie urbaine d'un montant supérieur ou égal à cinquante millions (50 000 000) de FCFA;
- e) Non justification de la possession en propriété, en location ou en leasing du matériel minimum suivant :
  - 01 bulldozer;
  - 01 pelle chargeuse;
  - 01 oempacteur vibrant;
  - 01 niveleuse;
- f) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- g) N'avoir pas satisfait à au moins 19 éléments des critères essentiels.

### 14.2 Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- A - Références 03 éléments
- B - Personnel d'encadrement 09 éléments
- C - Matériel 12 éléments
- D- Surface financière 03 éléments

Les détails de ces critères essentiels sont précisés par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) et repris dans la grille d'évaluation.

## 15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

## 16. Durée Validité des Offres

La durée de validité des offres est de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour leur remise.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général ou au Service Technique de la Commune de Messamena, aux numéros de téléphones : 699 821 395 / 697 98 00 14.

MESSAMENA le 16 Septembre 2019

Le MAIRE

**AMBAH Emmanuel**

# MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 007/B1/1464/AONR/MINEDUB/CIPM/EXERCICE 2019  
DU 23/09/2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET/BUREAU D'ETUDES EN VUE DE LA  
REALISATION DE L'ETUDE SUR L'ALLOCATION RATIONNELLE DES CREDITS DES EP/EPA AU  
MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE. FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT (BF) 2019**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A  
**IMPUTATION**  
53-15-197-02-340020-6186.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget de Fonctionnement 2019, le Ministre de l'Education de Base, Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage, lance pour le compte son département ministériel, un Appel d'Offres National Restreint pour le recrutement d'un Cabinet/Bureau d'Etudes en vue de la réalisation de l'étude sur l'allocation rationnelle des crédits des EP/EPA au Ministère de l'Education de Base.

Le présent Appel d'Offres fait suite à l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N° 006/AM/MINEDUB/2019 du 30/04/2019 et publié au Journal des Marchés du 02/05/2019.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, portent sur le recrutement d'un Cabinet/Bureau d'Etudes en vue de la réalisation de l'étude sur l'allocation rationnelle des crédits des EP/EPA au Ministère de l'Education de Base.

Il s'agira de :

1. Faire le point sur les différentes rubriques retenues dans le cadre de l'exécution du budget de fonctionnement des écoles primaires publiques de l'exercice en cours, afin d'identifier de manière précise les dépenses nécessaires pour le fonctionnement de celles-ci ;
  2. Sélectionner la qualité et déterminer les quantités des consommables dans les écoles primaires publiques;
  3. Déterminer automatiquement les crédits de fonctionnement par école ;
  4. Elaborer le modèle de base de détermination d'allocation des crédits de fonctionnement des écoles maternelles publiques ;
  5. Rédiger le Guide Méthodologique sur l'Allocation Rationnelle des crédits de Fonctionnement aux écoles.
- De manière spécifique, à partir des modèles résultant de l'étude, on disposera d'un instrument de planification budgétaire visant à rationaliser l'allocation des crédits de fonctionnement aux écoles publiques.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **56 000 000 (cinquante six millions) de F CFA.**

## 4. Allotissement

Les prestations du présent Appel d'Offres Restreint sont regroupées en un seul lot.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est restreinte aux candidats de la liste suivante :

N°	Nom Soumissionnaire	Score/100	Contacts
1	STEAN & ASSOCIATE	85	BP : 4782 Yaoundé, Tél. : 237 77 52 46 80/22 02 84 37 N°C: P085500150021W
2	SIM'S INTERNATIONAL	84	BP : 33633 Yaoundé Tél. : 699 29 97 66 N°C: P016300192518P

3	FOR_SAGE_CORP	78	BP : 15264 Yaoundé Tél. : 698 43 34 00/699 01 41 55 N°C: P067912481754U
4	ITECH SARL	76	BP : 15346 Yaoundé Tél. : 237 222 23 09 31 N°C: M010800023805D

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget de Fonctionnement, Exercice 2019, sur la ligne d'imputation budgétaire **53-15-197-02-340020-6186**.

## 7. Consultation du Dossier

Le DAO physique peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Education de Base, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous Direction du Budget, Service des Marchés publics, Bureau des Appel d'Offres, Bâtiment B, Porte B01 Tel : (237) 222 22 86 33, et la version électronique sur la plateforme COLEPS aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le DAO peut être obtenu aux heures ouvrables au Ministère de l'Education de Base, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bureau des Appel d'Offres, Bâtiment B, Porte B01, dès publication du présent avis sur présentation de l'original de la quittance de paiement d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) Francs CFA** au Trésor Public représentant les frais d'achat du DAO. Il est également possible d'obtenir le DAO par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du DAO.

Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (BP, FAX, télex, Téléphone).

## 9. Remises des offres

Chaque offre devra être rédigée en français et/ou en anglais.

- Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir contre récépissé au MINEDUB, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres Bâtiment B, porte B01 au plus tard **le 08/10/2019 à 14 heures, heure locale** et devra porter la mention suivante :

« **APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 007/B1/1464/AONR/MINEDUB/CMPM/2019 DU 23/09/2019 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET/BUREAU D'ETUDES EN VUE DE LA REALISATION DE L'ETUDE SUR L'ALLOCATION RATIONNELLE DES CREDITS DES EP/EPA AU MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE NB : A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT** »

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plateforme COLEPS au plus tard le 08/10/2019 à 13 heures précises. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus le même jour au plus tard à 14 heures précises.

*Le présent Avis d'Appel d'Offres sera publié dans le Journal des Marchés ou sur la plate forme, COLEPS.*

## 10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu pour la réalisation des prestations à compter de la date de notification de l'ordre de service est de 90 (**quatre vingt dix**) jours.

## 11. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux conditions particulières de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de 03 (trois) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète, conformément aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances. Le non-respect des modèles des pièces du DAO entraînera le rejet de l'offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en deux temps.

- L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques s'effectuera **le 08/10/2019 à 15 heures, heure locale**, par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès du MINEDUB, sise au MINEDUB, Bâtiment A, porte 618.
  - L'ouverture des offres financières interviendra au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 70/100 points.
- Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister ou de leur représentant dûment mandaté(e) et ayant une parfaite connaissance du DAO.

## 13. Critères d'évaluation

L'évaluation, à deux volets, sera basée sur les principaux critères suivants :

### Critères éliminatoires

- Absence de caution de soumission à l'ouverture des offres;
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative dans un délai de 48 heures ;
- Fausse déclaration ou présence de documents falsifiés dans le dossier de candidature ;
- Présence des informations financières dans le dossier administratif ou technique ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- Utilisation des deux modes de soumission à la fois ;
- Non-respect du format de fichier des offres ;
- Absence de la copie de sauvegarde à l'ouverture des offres en cas de dysfonctionnement de la plateforme COLEPS ;
- Note technique inférieure à 75 pts/100.

### Critères essentiels

N°	DESIGNATION	NOTES/100
1	Présentation de l'offre	5
2	Références et expériences similaires du cabinet pour la mission	20
3	Qualification et expérience du personnel pour la mission	60
4	Conformité de la méthodologie et du Planning d'exécution aux TDR	15
<b>TOTAL</b>		<b>100</b>

**NB** : pour chacun des personnels de la mission le soumissionnaire devra joindre (CV signé et daté, copie certifiée conforme du diplôme, attestation de présentation de l'original du diplôme, contrat de travail ou attestation de disponibilité.

## 14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire qui aura satisfait à 100% des critères éliminatoires et dont l'offre aura été évaluée la mieux-disante.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée de **90 (quatre vingt dix) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère de l'Education de Base, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Sous Direction du Budget, Service des Marchés Publics, Bureau des Appels d'Offres, Bâtiment B, Porte B01, Tél ; **222 22 86 33** ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses : <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

YAOUNDE le 23 Septembre 2019

Le *MINISTRE*

**ETOUNDI NGOA Laurent Serge**

# CAMEROON AIRLINES CORPORATION

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°001/AONO/ CAMAIR-CO/CIPM/2019 DU 20/09/2019 POUR LA SELECTION D'UN CABINET DE MEDECINE DU TRAVAIL A LA CAMEROON AIRLINES CORPORATION (CAMAIR-CO).FINANCEMENT : BUDGET CAMAIR-CO, EXERCICE 2019**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de la sélection d'un Cabinet de Médecine du Travail par la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co) pour son personnel, le Directeur Général de Cameroon Airlines Corporation lance un Appel d'Offres National Ouvert (AONO) au titre de l'exercice budgétaire 2019.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres, portent sur la Médecine du Travail à la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co). Le Centre Médical sélectionné mettra à disposition des professionnels médicaux pour effectuer les prestations de Médecine du Travail telles que : les visites d'embauche, les visites systématiques et la thérapeutique des salariés, ceci, conformément aux dispositions des Décrets N°79/096 du 21 mars 1979 et N°78-480 du 08 Novembre 1978 fixant respectivement les modalités d'exercice de la médecine du travail et les modalités de la procédure du contrôle médical et d'expertises médicales.

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Quarante Neuf Millions Trois Cent Cinquante Mille (49 350 000) Francs CFA** Toutes Taxes Comprises.

## 4. Allotissement

Les prestations objet du présent Appel d'offres feront l'objet d'un lot unique :

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Cabinets Médicaux et Centre Médicaux exerçant au Cameroun, dont le promoteur ou médecin principal est dûment agréé par le Ministère du Travail et de la Sécurité Sociale à exercer les prestations de Médecine du Travail.

## 6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres, seront financées par le budget de la Cameroon Airlines Corporation (Camair-Co), Exercice 2019

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté dès publication du présent avis, aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co situé à l'ancien aéroport de Douala (Base militaire 201) Tel: 233 42 20 10/ 233 50 55 55/ 233 50 55 38 Fax: 233 42 20 30

[Email: tender.board@camair-co.net](mailto:tender.board@camair-co.net)

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co situé à l'ancien aéroport de Douala (Base militaire 201), sur présentation du reçu de versement de la somme non remboursable de **Soixante Mille (60 000) Francs CFA** à la Banque BICEC compte N° 33598800001-89, au profit du «Compte d'Affectation Spéciale» CAS- ARMP.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en six (06) exemplaires dont un (01) original et cinq (05) copies marquées comme tels conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO), devra être déposée à la Direction de l'Administration Centrale (Service des Marchés Publics) de la Camair-Co situé à l'ancien aéroport de Douala (Base militaire 201), au plus tard le **18/10/2019 à 14heures**, heure locale, dans trois (03) enveloppes internes et distinctes identifiant :

Enveloppe A : pièces administratives ;  
Enveloppe B : offre technique ;  
Enveloppe C : offre financière.

Ces trois (03) enveloppes internes seront contenues dans une quatrième qui devra porter impérativement la seule et unique mention suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°001/AONO/Camair-Co/CIPM/2019 DU 20/09/2019  
POUR LA SELECTION D'UN CABINET DE MEDECINE DU TRAVAIL A LA CAMEROON AIRLINES  
CORPORATION (Camair-Co).  
A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT » Financement : Budget Camair-Co 2019**

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable.

## 10. Delai de Livraison

Le délai prévu pour la réalisation des prestations, objet du présent appel d'offres est de douze (12) mois.

## 11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 10 du DAO valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Ladite caution est fixée à un montant de Neuf Cent Mille (900 000) Francs CFA

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une (01) seule phase

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières se fera le **18/10/2019 à A 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de Cameroon Airlines Corporation.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture

## 13. Critères d'évaluation

### CRITERES ELIMINATOIRES

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) sera déclarée irrecevable, les principaux critères éliminatoires sont identifiés ainsi qu'il suit :

- Absence des termes de références (TDR) et Cahier des Clauses Administratives Particulières paraphés à chaque page, signés et cachetés à la dernière page;
- Fausse déclaration, substitution ou falsification des pièces ;
- Absence de caution de soumission ;
- Offre technique et/ou financière incomplète (s) suivant prescription du Dossier d'Appel d'Offres DAO;
- Absence d'agrément du Ministre du Travail et de la Prévoyance Sociale du Médecin principal du Centre Médical
- Note technique inférieure à 4/5 OUI.

**CRITERES ESSENTIELS**

Les offres techniques seront évaluées selon le système de notation binaire. Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur les aspects suivants :

<b>CRITERES</b>	<b>NOTATION (Binaire)</b>
Présentation générale de l'offre et du Cabinet Médical	OUI/NON
Expérience du soumissionnaire, pertinente pour la mission	OUI/NON
Preuve d'acceptation des conditions du Marché	OUI/NON
Profil du personnel affecté à la prestation	OUI/NON
Capacité Financière du soumissionnaire	OUI/NON
Moyens logistiques	OUI/NON

**14. Attribution**

Le Cabinet Médical sera choisi selon la méthode du moins disant.

**15. Durée Validité des Offres**

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date l

**16. Renseignements Complémentaires**

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction de l'Administration Centrale (S

# MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE  
D'URGENCE N°D13-227/AONO/MINSANTE/CSPM-CNLS/2019 DU 17 SEPTEMBRE 2019 RELATIF A LA  
SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE PAR LE COMITE NATIONAL DE LUTTE  
CONTRE LE SIDA**

**FINANCEMENT**  
BUDGET AUTONOME (BA) , (CDC/PEPFAR) ET (FM-NFM)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Ministre de la Santé Publique lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la couverture en polices d'assurance de la flotte automobile du Comité National de Lutte contre le Sida (CNLS) pour les exercices 2019 et 2020.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont relatives à la souscription des polices d'assurance pour les douze (12) véhicules du CNLS répartis en deux (02) lots comme suit :

Lot 1 : Véhicules acquis sous financement CDC/PEPFAR ;

Lot 2 : véhicules acquis sous financement Fonds Mondial-NFM.

N° lot	Véhicules	Quantité	Nombre de places
Lot 1	TOYOTA HILUX, PICK UP 4X4 Double Cabine.	04	Six (06) places
	TOYOTA LAND CRUISER PRADO,	02	Sept (07) places
Lot 2	TOYOTA HILUX Pick Up 4x4 Double Cabine	03	Six (06) places
	TOYOTA FORTUNER	01	Sept (07) places
	TOYOTA COASTER	02	Trente (30) places

## 3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels par lot pour les vingt-quatre mois de cette prestation se présentent comme suit :

Lot 1 : quinze millions (15 000 000) FCFA HT soit dix sept millions huit cent quatre vingt sept mille cinq cents (17 887 500) FCFA TTC ;

Lot 2 : quatorze millions deux cent cinquante quatre mille cent quatre vingt et un (14 254 181) FCFA HT soit seize millions neuf cent quatre vingt dix huit mille cent dix (16 998 110) FCFA TTC.

## 4. Allotissement

Un soumissionnaire peut soumissionner et être attributaire de tous les lots.

## 5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Compagnies d'Assurances de droit camerounais installées au Cameroun, remplissant les conditions prévues par la réglementation en vigueur dans les Etats membres de la Conférence Interafricaine des Marchés d'Assurances (CIMA) et agréées par le Ministère en charge des Finances.

## 6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par les subventions Center for Disease Control and prevention/President's Emergency Plan For Aids Relief (CDC/PEPFAR) et Fonds Mondial-Nouveau Mécanisme de Financement (FM-NFM) pour la partie hors taxes et le budget de l'Etat pour les taxes.

## 7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE) sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, Tél./fax : 222 22 10 21 dès publication du présent avis.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE) sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, Tél./fax : 222 22 10 21, dès publication du présent avis, sur présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public de la somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA.

La copie de ladite quittance sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres et portera les coordonnées du soumissionnaire.

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels devra parvenir au Service des Marchés Publics du Ministère de la Santé Publique (MINSANTE) sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé, Tél./fax : 222 22 10 21, au plus tard le 17 octobre 2019 à 10 heures précises, et devra porter la mention :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
N°D13-227/AONO/MINSANTE/CSPM-CNLS/2019 DU 17 SEPTEMBRE 2019  
RELATIF A LA SOUSCRIPTION DES POLICES D'ASSURANCE AUTOMOBILE PAR LE COMITE NATIONAL DE  
LUTTE CONTRE LE SIDA  
(Bien vouloir préciser le numéro de lot)  
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».*

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prévu pour chaque période est de douze (12) mois à compter de la date de notification du marché.

## 11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à son offre, un cautionnement de soumission délivré par une banque agréée par le Ministère en charge des Finances (Cf. pièce n°10 du présent DAO), d'une durée de validité de cent vingt (120) jours à compter de la date de dépôt des offres. Les montants de la caution de soumission par lot sont de :

- Lot 1 : trois cent cinquante sept mille sept cent cinquante (357 750) FCFA ;

- Lot 2 : trois cent trente neuf mille neuf cent soixante deux (339 962) FCFA.

Il sera libéré d'office après publication des résultats d'attribution pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour les soumissionnaires attributaires des marchés, ce cautionnement sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente en la matière, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis ainsi que du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en deux temps, l'ouverture des offres administratives et techniques interviendra dans un premier temps, suivie dans un second temps de celle des offres financières des soumissionnaires ayant obtenu la note technique minimale requise.

L'ouverture des dossiers administratifs et des offres techniques aura lieu le 17 octobre 2019 à 11 heures précises, par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du CNLS dans la salle de réunion du Comité National de Lutte contre le Sida sis à côté de l'Ecole Publique du Camp Bové à Yaoundé.

Elle s'effectuera en présence ou non des soumissionnaires ou leurs représentants ayant une parfaite connaissance du dossier.

Celle des offres financières aura lieu au terme de l'analyse technique et ne concernera que les soumissionnaires ayant obtenu la note minimale de 80 points sur 100.

## 14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera sur la base des critères éliminatoires et essentiels.

\*. Critères éliminatoires

- Absence de l'agrément CIMA autorisant à exercer dans le secteur;
- Dossier technique incomplet ;
- Présence des informations financières dans l'offre administrative ou technique ;
- Fausses déclarations ou pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure à 80 points sur 100 ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché antérieur ;
- Dossier administratif non conforme après le délai de 48 heures accordé ;
- Absence de la caution de soumission ;

\*. Critères essentiels

Les offres techniques seront évaluées sur la base des critères suivants:

- Présentation générale de l'offre, (3pts) ;
- Nombre d'année d'existence du soumissionnaire, (7pts) ;
- Capacité financière du soumissionnaire, (5pts) ;
- Références du soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires, (29pts) ;
- Partenaires du soumissionnaire, (5pts) ;
- Montage technique de la police d'assurance, (45pts) ;
- Autres clauses avantageuses, (6pts).

Les critères et sous-critères d'évaluation sont détaillés, dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO).

## 15. Attribution

Le Prestataire sera choisi selon la méthode du mieux disant.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service des Marchés du MINSANTE, sis à l'immeuble de la Santé situé à proximité du siège de la Croix Rouge Camerounaise à Yaoundé ou à la Section Passation des Marchés du Groupe Technique Central du Comité National de Lutte contre le Sida (GTC/CNLS), Porte 011, situé à côté de l'Ecole Publique Camp Bové à Yaoundé, Tél : 222 22 57 58.

YAOUNDE le 17 Septembre 2019

Le **MINISTRE**

**MANAOUA Malachie**

# MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°047/AONO/MINEPAT/CIPM/2019 DU 09 AOÛT 2019 POUR  
LA CONSTRUCTION DES CHAMBRES FROIDES POSITIVES (5° - 10°) DANS LE CADRE DU  
SOUS-PROGRAMME DE RÉDUCTION DE LA PAUVRETÉ À LA BASE (SPRPB II), EN PROCÉDURE  
D'URGENCE**

**FINANCEMENT**

BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , BIP/ MINEPAT/ SPRPB II/EXERCICE  
2019

**IMPUTATION**

53 22 304 06 330034 2319

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public, Le Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de Construction des chambres froides positives (5° - 10°) dans le cadre du Sous-Programme de Réduction de la Pauvreté à la Base (SPRPB II), En Procédure D'urgence.

## 2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent

- la construction de trois chambres froides positives (5° - 10°) 3 mètres sur 5,34 mètres ;
- la fourniture d'une balance industrielle ;
- la fourniture de quatre silos en inox azoté pour la conservation des produits alimentaires
- la fourniture d'un manitou.

## 3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de Trente cinq millions (35 000 000) FCFA, TTC.

## 4. Allotissement

Les prestations sont regroupées en un lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans les travaux publics et installées en territoire camerounais.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le BIP/ MINEPAT/ SPRPB II/Exercice 2019, Imputation : 53 22 304 06 330034 2319.

## 7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent Avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 217, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, Tél : 222 22 41 28

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales, Service des Marchés Publics, porte 217, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, contre présentation de l'original de la quittance de versement au Trésor Public d'une somme non-remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA, représentant les frais d'acquisition du dossier. Lors du retrait du Dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer au Service des Marchés Publics du MINEPAT, en indiquant leur adresse complète (boîte postale, N° de téléphone, fax).

## 9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, devra être déposée à la porte 217, à l'immeuble rose du Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire à Yaoundé, au plus tard le 27 septembre 2019 à 13 heures, heure locale, revêtue de la mention suivante :

*APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT  
N°047/AONO/MINEPAT/CIPM/2019 DU 09 AOUT 2019 POUR LA CONSTRUCTION DES CHAMBRES FROIDES  
POSITIVES (5° - 10°) DANS LE CADRE DU SOUS-PROGRAMME DE REDUCTION DE LA PAUVRETE A LA BASE  
(SPRPB II), EN PROCEDURE D'URGENCE  
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »*

## 10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des prestations est de trois (03) mois.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou d'un Etablissement financier agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de :700 000 (sept cent mille) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. A la place de cette caution de soumission, et conformément à l'arrêté n°093/CAB/PM du 05 novembre 2002 fixant les montants de la caution de soumission et les frais du DAO, les PME à capitaux et dirigeants nationaux peuvent produire une hypothèque légale. Les autres pièces du dossier administratif requises doivent être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps dans la salle de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès du MINEPAT, sis au bâtiment Annexe 1. Elle aura lieu le 27 septembre 2019 à 14 heures en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 13. Critères d'évaluation

### \*. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission
- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative au-delà de 48 heures après l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à 70% de critères essentiels ;
- Omission d'un prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif.

### \*. Critères essentiels

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- La capacité financière Oui/non
- Les références de l'entreprise Oui/non
- L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/non
- L'expérience du personnel d'encadrement Oui/non
- Le Matériel et les équipements essentiels Oui/non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de oui supérieure ou égal à 70% seront examinées.

## 14. Attribution

La Lettre-commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont :

- l'offre administrative sera jugée conforme ;
- l'offre technique sera jugée conforme et aura réuni au moins 70 % de critères de qualification ;
- l'offre financière après corrections sera classée la moins disante.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables, à la Direction des Affaires Générales au Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire, Service des Marchés Publics, immeuble rose, porte 217, Tél :222 22 41 28.

YAOUNDE le 9 Aout 2019

Le **MINISTRE**

**ALAMINE OUSMANE MEY**

# COMMUNE DE SANGMÉLIMA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0012 /AONO/CS/CIPM- CS/2019 DU 23/09/2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU, DES APPAREILS ELECTRIQUES, DE FROID, DE CLIMATISATION, ELECTROMENAGERS, A L'HOPITAL DE REFERENCE DE SANGMELIMA, COMMUNE DE SANGMELIMA, DEPARTEMENT DE DJA ET LOBO.**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Dans la perspective de mettre en service, le bloc administratif de l'Hôpital de Référence de Sangmelima, Le Maire de la Commune de Sangmelima, Maitre d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence, pour la fourniture de certains matériels et équipements, dans le dit Hôpital.

## 2. Consistance des prestations

Les fournitures dont la liste est complétée dans le Détail Quantitatif et estimatif, comprennent

Le mobilier de bureau ;

les appareils électriques chaud, froid et climatisation ;

les rideaux et leurs appareils de fixation ;

## 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération, tel qu'il ressort des besoins exprimés par la direction générale de l'Hopital de Référence de Sangmelima, est de : **90 000 000 (quatre-vingt-dix millions) FCFA**

## 4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offre est ouverte à toute entreprise Camerounaise répondant aux critères consignés dans le RPAO.

## 5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offre sont financés par la subvention MINEPAT de l'Exercice 2016,

## 6. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service Technique de la commune de Sangmélima dès publication du présent avis.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au Service Technique de la commune de Sangmélima, contre versement d'une somme non remboursable de **75 000 (soixante-quinze mille) FCFA**, payable à la Recette Municipale.

## 8. Remises des offres

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous simple enveloppe dont .

L'enveloppe A contenant les Pièces administratives (volume 1) ; L'enveloppe B contenant l'Offre technique (Volume 2) ; L'enveloppe C contenant l'Offre financière (Volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (Enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres en cause.

Les différentes pièces de chaque offre seront numérotées dans l'ordre du DAO et séparées par des intercalaires de couleur identique autre que la blanche.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme telles, devra parvenir au Service Technique de la commune de Sangmélima **au plus tard le 18/10/2019 à 14 heures** et devra porter la mention

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012 AONO/CS/CIPM-CS/2019 DU 23 Septembre 2019 EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA FOURNITURE DU MOBILIER DE BUREAU, DES APPAREILS ELECTRIQUES, DE FROID, DE CLIMATISATION, ELECTROMENAGERS, A L'HOPITAL DE REFERENCE DE SANGMELIMA COMMUNE DE SANGMELIMA DEPARTEMENT DU DJA ET LOBO\_**

**«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DEDEPOUILLEMENT. »**

## 9. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison et, la mise en fonctionnement des différents équipements, est de quatre-vingt-dix(90) jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations. Ce délai comprendra, sans être exhaustif des délais d'achat, de transport, d'installation, de mise en service et de formation des techniciens de maintenance de l'Hopital de référence de Sangmelima.

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission de montant égal à 1 800 000 (un million huit cent mille) FCFA), établie par une banque de premier ordre agréée par le ministre chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, au nom du Maire de la Commune de Sangmélima. autorité contractante, valable pendant 30 jours au de-là de la date originale de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité Administrative (Préfet, Sous-Préfet,... ) conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

La publication de l'Avis d'Appel d'Offres sera effectuée par l'ARMP et par affichage à l'Hôtel de Ville de Sangmelima.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en 01 temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres financières aura lieu le **18/10/2019 à 15h30 mn** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la commune de Sangmélina dans la Salle des conférences de la Commune de Sangmélina. Les offres techniques seront quant à elles, remises à la sous-commission d'analyse pour évaluation. Seuls les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

## 13. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1<sup>ère</sup> étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2<sup>o</sup> étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3<sup>o</sup> étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes

### Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire Il s'agit notamment

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- 3) Non-validation de 70%(21/30 critères essentiels oui),
- 4) Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 5) Non-conformité du modèle de soumission
- 6) Absence d'une pièce administrative non fournie au bout de 48 heures

### 15.2 : Critères essentiels :

Les critères essentiels sont les suivants :

#### 1. Situation financière :

- L'accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières : présentation d'une attestation de solvabilité de montant au moins égal à 50 000 000 FCFA (oui/non)

#### 2. Références (3 rubriques)

Analyse des prestations effectuées dans le domaine (ancienneté 3 à Sans)

#### 3 . organisation et compréhension, Planning des prestations (8 rubriques)(oui/non) 4Personnel (12 rubriques):

- Justification d'un personnel formé et expérimenté ; Expérience dans le domaine du montage, démontage, du mobilier, entretien des appareils électriques chaud, froid et climatisation, d'au moins trois (03) ans, (joindre CV) ; niveau de base au moins de Technicien des métiers bois; technicien froid et climatisation (Joindre copie certifiée du diplôme datant de moins de trois (03) mois)
- Organisation des livraisons et de la mise en fonctionnement des appareils (oui/non) 5 Matériels (03 rubriques)
  - Justification d'un matériel en propriété ou en location, adapté aux fournitures à livrer. à installer et à faire fonctionner ; (joindre justificatifs) (oui/non)

#### 6 La Présentation de l'Offre (04 rubriques): intercalaires en couleur (oui/non), le tout relié par des

spiraales



## 14. Attribution

En règle générale, l'appel d'offres s'adresse à tous les entrepreneurs, sous réserve des dispositions ci-après

1. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) doit être d'un pays éligible, conformément à la convention de financement.
2. Un soumissionnaire (y compris tous les membres d'un groupement d'entreprises et tous les sous-traitants du soumissionnaire) ne doit pas se trouver en situation de conflit d'intérêt s'il

Est associé ou a été associé dans le passé à une entreprise (ou à une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ; ou

Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant : cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitant dans plus d'une offre.

Le soumissionnaire ne soit pas être sous le coup d'une décision d'exclusion.

Une entreprise publique camerounaise peut participer à la consultation si elle peut démontrer qu'elle est (i) juridiquement et financièrement autonome. (ii) administrée selon les règles du droit commercial et (iii) n'est pas sous la tutelle ou l'autorité directe voire indirecte du Maître d'Ouvrage.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au/Service Technique de la commune de Sangmélina

*SANGMELIMA le 23 Septembre 2019*

*Le ADJOINT AU MAIRE*

***MONTI AKOULOU COSMAS***

# SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU EST

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09  
BIS/AONO/SDG/CRPM/2019 DU 19 SEPT 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION  
DU BUREAU DE POSTE DE MBOMA DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, RÉGION DE L'EST.**

**FINANCEMENT**  
FONDS ROUTIER (FR)  
**IMPUTATION**  
53 45 441210 2220.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Gouverneur de la Région de l'Est, Autorité Contractante, lance, pour le compte du Ministère des Postes et Télécommunications, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réalisation de l'opération sus-indiquée.

## 2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent toutes les opérations nécessaires pour la construction d'un bâtiment, notamment :

- LOT 100 : Travaux préparatoires
- LOT 200 : Terrassements généraux
- LOT 300: Fondations
- LOT 400 ; Maçonneries en élévations
- LOT 500 : Charpente, Couverture
- LOT 600 : Menuiserie bois métallique
- LOT 700 : Plomberie
- LOT 800 : Electricité et équipement
- LOT 900 : Revêtement
- LOT 1000 : Peinture
- LOT1100 :VRD

## 3. Cout Prévisionnel

**55 000 000 (Cinquante Cinq millions) FCFA** Toutes Taxes Comprises.

## 4. Allotissement

Les travaux sont repartis en un seul lot.

## 5. Participation et origine

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix des attributaires par l'Autorité Contractante, le marché sera conclu entre la République du Cameroun représentée par le Gouverneur de la Région de l'Est et l'entreprise attributaire.

## 6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget du Ministère des Postes et Télécommunications, exercice 2019,

## 7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auprès des Services du gouverneur de la Région de l'Est.

## 8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Est, notamment à la Division des Affaires Economiques, Sociales et Culturelles, sur présentation d'une quittance de versement au Trésor Public d'une somme non remboursable au titre "des frais d'achat du dossier de **50 000 (cinquante mille) Francs CFA**.

Cette quittance devra identifier l'acquéreur comme représentant le prestataire désireux de participer à la consultation.

## 9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tel, devra parvenir dans les services du Gouverneur de la Région de l'Est (Division des Affaires Economiques, Sociales et Culturelles) au plus tard le **10 OCT 2019 à 11 h heures**, heure locale et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°09 BIS/AONO/SDG/CRPM/2019 DU 19 SEPT 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU BUREAU DE POSTE DE MBOMA DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT NYONG, RÉGION DE L'EST.**

**FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC, EXERCICE 2019.  
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

## 10. Delai de Livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de (04) quatre mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

## 11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie bancaire de soumission), établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier rang, agréé par le Ministre en charge des Finances et d'un montant égal à : **1 100 000 (EN FCFA)**

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra impérativement être produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au plus tard 30 jours après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

## 12. Recevabilité des Offres

Les offres parvenues après la date et l'heure de dépôt des offres ou celles ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administratives et techniques seront irrecevables.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Ces pièces administratives ont une durée de validité de trois (03) mois, cette date limite de validité des pièces administratives doit être postérieure à la date de lancement de l'Appel d'Offres.

## 13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **10 OCT 2019 dès 12 heures** précises, dans la salle de réunion de la Commission Régionale de Passation des Marchés siégeant à l'Est à la Délégation Régionale des Marchés Publics de l'Est.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

-1er étape: Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1).

- 2ème étape: Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2)

- 3ème étape: Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires et de qualification des soumissionnaires sont les suivants

### f. Critères éliminatoires

#### 1.1 Offre Administrative

Absence d'une pièce administrative requise.

Fausse déclaration ou pièce falsifiée,

N.B. En cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit (48) heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Toutefois, l'absence de la caution de soumission à l'ouverture entraîne le rejet de l'offre.

#### 1.2 Offre Technique

Fausse déclaration ou pièce falsifiée,

Non possession en propre ou en location d'un véhicule de liaison de type pick-up ou camionnette (pièces justificatives : copie certifiée de la carte grise ou attestation de dédouanement si matériel en propre et contrat de location timbré, certifié et encrestré car une administration comoétente (Sous-oréfecture. Préfecture) assortie de la copie certifiée de la carte grise si matériel en location);

- N'avoir pas justifié de réalisation au cours des trois (03) dernières années d'un projet de bâtiment de montant au moins égal à 50 000 000 (cinquante millions) F CFA (pièces justificatives : copie première et dernière page du contrat, et PV de réception provisoire ou définitif) ;

- N'avoir pas de chantier abandonné au cours des trois (03) dernières années (pièces justificatives : déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier et non présence de l'Entreprise sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP) ;

Absence de planning d'exécution des travaux conforme au modèle du DAO, détaillé et pertinent;

Note technique inférieure à 13 critères sur 16,

#### 1.3 Offre financière

• Offre financière incomplète ;

• Absence d'un prix unitaire quantifié.

### 2. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur les points suivants :

Capacité financière ;

Expérience ;

Personnels ;

Matériels ;

Méthodologie d'exécution des travaux et planning

Présentation générale des offres

## 15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les critères administratifs, techniques et financiers requis.

## 16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires seront engagés par leurs offres pendant une période de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour le dépôt des offres

## 17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus dans les Services du Gouverneur de la Région de l'Est. Pour toutes tentatives de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler les Services du Gouverneur de la Région de l'Est au 222 241 665 ou le numéro vert de la CONAC « 1517 ».

*BERTOUA le 19 Septembre 2019*

*Le GOUVERNEUR*

**MVONGO GRÉGOIRE**

## COMMUNE DE BANWA

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N° 03 /DC/C.BWA/CIPM/AI/2019 DU 17 SEPTEMBRE 2019 DÉSIGNATION DES TRAVAUX TRAVAUX D'INSTALLATION DE 31 LAMPADAIRES À ÉNERGIE SOLAIRE À BANWA CENTRE ET DANS DES LOCALITÉS DE LA COMMUNE DE BANWA, DÉPARTEMENT DU HAUT-KAM, RÉGION DE L'OUEST FINANCEMENT : PNDP/COMMUNE BANWA DÉLAI D'EXÉCUTION (EN JOURS CALENDAIRES) 90 JOURS**

**FINANCEMENT**  
PROGRAMME NATIONAL DE DEVELOPPEMENT PARTICIPATIF (PNDP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1. Objet

Travaux d'installation de 31 lampadaires à énergie solaire à Banwa centre et dans des localités de la commune de Banwa, Département du Haut-Kam, Région de l'Ouest

### 2. Consistance des prestations

Installation de 31 lampadaires à énergie solaire

### 3. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services régionaux du PNDP dans le domaine d'intervention suivant : ELECTRIFICATION.

La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotations.

### 4. Financement

**PNDP/Commune Banwa**

### 5. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Banwa, Autorité Contractante, pour le compte du Maire de la Commune Banwa, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

### 6. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement à la Commune de Banwa (Secrétariat de la Commune de Banwa), à partir du **17 Septembre 2019** pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

### 7. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Banwa, Autorité Contractante, à Commune de Banwa (Secrétariat de la Commune de Banwa), sis au la Mairie de Banwa.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

**«AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS**

**JDM n° 1895 du 24 Septembre 2019**

Tel: (+237) 222 22 00 09. E-mail:pridesoft@armp.cm

Page 67 sur 143

25/09/2019



N° 03/DC/C.BWA/CIPM/AI/2019 DU 17 SEPTEMBRE 2019

**Travaux d'installation de 31 lampadaires à énergie solaire à Banwa centre et dans des localités de la commune de Banwa, Département du Haut-Kam, Région de l'Ouest****« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».**

Date et heure limite de dépôt des offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation, Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

<b>Date limite de réception des offres</b>	<b>Le 08 Octobre 2019 à 10 heures</b>
--	---------------------------------------

**8. Delai de Livraison****90 jours****9. Ouverture des Plis**

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Banwa, en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, aux date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotations,

<b>Date et heure d'ouverture des plis</b>	<b>Le 08 Octobre 2019, à 11 heures</b>
<b>Lieu d'ouverture des plis</b>	<b>Mairie de Banwa</b>

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

*BANWA le 17 Septembre 2019**Le MAIRE****TCHOMTCHOUA DJADJO Charles***

# PRÉFECTURE DU WOURI

**DEMANDE DE COTATION N°003DC/RL/DW/CDPMW DU 19/09/2019 RELATIVE AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION/RÉNOVATION DU CDI RÉNOVÉ E BONABERI-DOUALA POUR LE COMPTE DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DES IMPÔTS**

**FINANCEMENT**  
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)  
**IMPUTATION**  
53 65 330010 6161

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Préfet du Département du Wouri, Autorité contractante lance pour le compte de la CDI, une demande de cotation relative aux travaux de réhabilitation/rénovation du Centre Divisionnaire des Impôts rénové de Bonaberi-Douala pour le compte de la Direction Générale des Impôts.

## 2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente Lettre-Commande comprennent : tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif notamment :

- la maçonnerie ;
- le béton ;
- la charpente et toiture ;
- le faux plafond ;
- la peinture générale ;
- la menuiserie bois et aluminium ;
- la plomberie ;
- la peinture ;
- l'étanchéité.

## 3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel de la présente Lettre-Commande est de : **cinq millions six cent dix-neuf mille soixante (5 619 060) F CFA.**

## 4. Allotissement

Les prestations, objet de la présente demande de cotation sont en un (01) lot unique.

## 5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à toutes les entreprises de droit camerounais ayant les compétences en BTP.

## 6. Financement

Les prestations, objet la présente demande de cotation, sont financés par le budget MINFI, Exercice 2019 et suivants sur la ligne d'imputation budgétaire 53 65 330010 6161.

## 7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables à la Délégation départementale des Marchés publics du Wouri située au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble Kassap à Akwa, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **10 000 (dix mille) Francs CFA**, payable à la Trésorerie Générale de Douala. La copie du reçu de ce versement sera jointe au dossier de soumission.

## 8. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétaire'at de la Délégation Départementale des Marchés Publics du Wouri sis l'immeuble kassap Akwa, au plus tard **le 09/10/2019 à 11 h 00, heure locale** et devra porter la mention suivante :

**« Demande de Cotation n°003/DC/RL/DW/CDPMW du 19/09/2019  
relative aux travaux de réhabilitation/rénovation du CDI rénové de Bonaberi-Douala pour le compte de la  
Direction Générale des Impôts  
(à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement) »**

Les offres devront être chiffrées hors taxes (HTVA) et toutes taxes comprises (TTC), et accompagnées du modèle de soumission joint et signé.

## 9. Delai de Livraison

Délai d'exécution : **trois (03) mois**

## 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 5 de la demande de cotation précisant le montant **100 000 (cent mille)francs CFA** valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de consultation. Elles doivent dater de moins de **trois (03) mois** précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, et financières aura lieu le **09/10/2019 à 12 h 00** précises dans la salle de réunions de la Commission Départementale de Passation des Marchés du Wou , si à l'immeuble Kassap à Akwa.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

## 13. Critères d'évaluation

### Critères Éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- fausse déclaration ou Document falsifié ;
- pièces administrative absente ou non conforme et non régularisée dans les 48 heures après ouverture des offres ;
- absence de la caution de soumission dans l'offre ;
- Offres financière incomplète ;
- Absence ou non-conformité d'une pièce dans l'offre financière;
- Absence ou omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ou non-respect du modèle du DQE ou BPU;
- N'avoir déjà pas réalisé au moins 2 marchés d'aménagement, de réhabilitation, de rénovation ou de construction semblable au cours des 05 (cinq) dernières années (joindre PV de réception plus 1<sup>ère</sup> et dernière page du marché).
- Absence d'attestation de visite de site;
- N'avoir pas obtenu 80% de OUI

## 14. Attribution

La Commission Départementale de Passation des Marchés proposera l'attribution de la lettre- commande au prestataire dont elle aura déterminé que l'offre est conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Consultation, et qu'elle est l'offre la moins disante.

## 15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date initiale de dépôt des offres.

## 16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Départementale des Marchés Publics du Wouri du Wouri, sis à Akwa immeuble Kassap.

### Additif à l'Appel d'Offres

Le Préfet du Wouri, Autorité Contractante se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile à la présente Demande de Cotation.

*DOUALA le 19 Septembre 2019*

*Le PRÉFET*

**MACHE NJOUONWET JOSEPH BERTRAND**

# COMMUNE D'EBOLOWA 1ER

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINAT/L07/SP/CDPM/MVILA/2019 DU 04 SEPTEMBRE 2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU DE LA DÉLÉGATION DÉPARTEMENTALE DE LA DÉCENTRALISATION ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL DE LA MVILA, RÉGION DU SUD. FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL, EXERCICE 2019**

**FINANCEMENT**  
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

## 1. Objet

Le Préfet du Département de la Mvila lance un Avis de consultation pour la demande de cotation en vue de L'Equipeement en mobilier de bureau de la Délégation Départementale de la Décentralisation et du Développement Local de la Mvila, Région du sud.

## 2. Consistance des prestations

N°	DESIGNATION	UNITE	QUANTITE
<b>BUREAU DU DELEGUE DEPARTEMENTAL</b>			
01	Bureau en bois massif Iroko ou pachyloba avec sous- main simili cuir incorporé, caisse laquée maron foncée ou, satinée dim : 1m60 ou 1m40 (à titre indicatif)	U	01
02	Retour informatique en bois LC Iroko ou pachyloba assorti au bureau	U	01
03	Fauteuil de bureau (grand confort, mécanisme synchrone accoudoir, roulettes, assise réglable en hauteur, rembourrage haute densité)	U	01
04	Fauteuil visiteur avec accoudoir en bois massif, rembourrage haute densité	U	02
05	Bloc classeur en bois massif LC Iroko ou pachyloba, caisse laquée, maron ou noir foncée satinée, battants vitrés et battant fermé, avec étagères. Dim : 2,10 X 0,9	U	01
<b>BUREAU CHEF DESERVICE ET SECRETARIAT DU DELEGUE</b>			
06	Bureau en bois massif Iroko ou pachyloba avec sous- main simili cuir incorporé, caisse laquée marron foncée ou, satinée dim : 1m60 ou 1m40 (à titre indicatif)	U	04
07	Retour informatique en bois LC Iroko ou pachyloba assorti au bureau	U	04

08 Fauteuil de bureau (grand confort, mécanisme U 04

synchrone accoudoir, roulettes, assise réglable en hauteur, rembourrage haute densité)

- |    |  |   |    |
|----|--|---|----|
| 09 | Fauteuil visiteur avec accoudoir en bois massif,<br><br>rembourrage haute densité  | U | 08 |
| 10 | Bloc classeur en bois massif LC Iroko ou pachyloba, caisse laquée,<br>marron ou noir foncée satinée, battants vitrés et battant fermé, avec<br>étagères. Dim : 2,10 X 0,85 | U | 04 |

### 3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet à l'issue des études préalables est de six millions (6.000.000) francs CFA.,

### 4. Allotissement

Les équipements du présent avis de consultation sont constitués en lot unique

### 5. Financement

Le mobilier de bureau objet du présent avis de consultation est financé par le Budget d'Investissement Public du MINDDEVEL, exercice 2019.

### 6. Consultation du Dossier

Le présent Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Préfecture d'Ebolowa (Secrétariat Particulier), téléphone : 222 28 31 60 / 693 269 740, ou sur le site web de l'ARMP [www.armp.cm](http://www.armp.cm), dès publication du présent avis.

### 7. Acquisition du Dossier

Le présent dossier d'appel d'offres (DAO) s'obtient à la Préfecture d'Ebolowa (Secrétariat Particulier), téléphone : 222 28 31 60 / 693 269 740, dès publication du présent avis sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 10 000 (dix mille) francs CFA payable au Trésor Public.

### 8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en huit (08) exemplaires dont un (01) original et sept (07) copies marqués comme tels devra parvenir au Secrétariat Particulier de la Préfecture d'Ebolowa **au plus tard le 25 septembre 2019 à 14 heures**, heure locale et devra porter la mention ci-après :

**AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINAT/L07/SP/CDPM/MVILA/2019 DU 04 SEPTEMBRE 2019 POUR L'EQUIPEMENT EN MOBILIER DE BUREAU DE LA DELEGATION DEPARTEMENTALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL**

**DE LA MVILA, REGION DU SUD**

**" A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT "**

### 9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution prescrit par l'autorité contractante pour la livraison des équipements du présent avis de consultation est de un (01) mois correspondant à trente (30) jours calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de la livraison.

### 10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant de 120 000 (Cent vingt mille) francs CFA établie suivant le modèle joint en annexe du présent DAO délivrée par un établissement bancaire de le' ordre agréé par le Ministère chargé des Finances selon la liste figurant dans la pièce 04 de la Demande de cotation, valable trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

## 11. Recevabilité des Offres

Sous peine - de rejet, les pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente conformément aux stipulations du règlement de la consultation.

Les pièces administratives déclarées non conformes par la commission de passation des marchés seront remplacées par le soumissionnaire dans un délai de quarante huit (48) heures conformément au code des marchés publics en vigueur.

Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis de consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions de la Demande de cotation sera déclaré irrecevable.

L'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de 1er ordre agréé par le Ministère chargé des Finances dans les conditions de la Commission Bancaire d' Afrique Centrale (COBAC) ou le non-respect des modèles des pièces du Dbsier d'Appel d'Offres entraînera le rejet de l'offre.

Le présent avis sera publié dans le journal des marchés de l'ARMP et par voie d'affichage à la Préfecture d'Ebolowa.

## 12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un (01) seul temps et **aura lieu le 25 septembre 2019 à quinze (15) heures** à la Préfecture d'Ebolowa par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Toute offre non-conforme aux prescriptions de la Demande de cotation sera déclarée irrecevable.

## 13. Attribution

Le Préfet du Département de la Mvila attribuera la lettre commande au soumissionnaire dont l'offre cohérente dans l'ensemble est reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier de consultation et qui dispose des capacités techniques et financières établies pour exécuter la lettre commande de façon satisfaisante et dont l'offre financière enfin est évaluée la moins disante. Les remises proposées par certains soumissionnaires non contenues dans le montage des offres technique et financière (coût et délai dans le seul but d'être moins disant sont formellement proscrites pour la présente consultation A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires par la Commission Départementale de Passation des Marchés Publics de la MVILA, la lettre commande des travaux sera conclue entre l'adjudicataire et le Préfet du Département de la MVILA, Autorité Contractante.

## 14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

## 15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Préfecture d'Ebolowa.

*EBOLOWA le 4 Septembre 2019*

*Le PRÉFET*

**NGAZANG EPSE AKONO Rachel**

# COMMUNE EDZENDOUAN

COMMUNIQUE N° 008/19/C/C-EDZ/SG DU 27 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 005/AONO/C-EDZ/SG/CIPM/2019 DU 22 JUILLET 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 06 FORAGES EQUIPES DE PMH DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN COMMUNIQUE ;

Par DECISION MUNICIPALE N° 040/19/DM/C.EDZ/SG du 26 Août 2019, le Marché objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (F.CFA)	MONTANT TTC en LETTRE (F.CFA)	DELAI d'ECECUTION (MOIS)
Unique	FFA GROUPE DUVAL <i>BP : 7430 Douala Cameroun</i>	49 877 505	<i>Quarante-neuf millions huit-cent soixante-dix-sept mille cinq-cent-cinq</i>	03 (TROIS) MOIS

Ledit attributaire est par conséquent invité à se présenter à la Mairie d'EDZENDOUAN dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de marché y relatif.

Le Soumissionnaire ci-après désigné n'a pas été retenu pour les motifs suivants :

N°	SOUSSIONNARE	MOTIF
1	MARTEAU SERVICE SARL <i>BP : 33192 Yaoundé</i>	Classé 2 <sup>e</sup> (offre financière évaluée plus disante par rapport au 1er)

Il est par conséquent invité à passer retirer ses offres sous quinzaine au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'EDZENDOUAN. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

EDZENDOUAN le 27 Aout 2019

Le MAIRE

**ZING SERGE DIEUDONNE**

## COMMUNE EDZENDOUAN

COMMUNIQUE N° 006/19/C/C-EDZ/SG DU 05 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/C-EDZ/SG/CIPM/2019 DU 18 JUIN 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE HALLE DE MARCHÉ A NDZANA, DANS LE COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN COMMUNIQUE ;  
Par DECISION MUNICIPALE N° 037/19/DM/C.EDZ/SG du 05 Août 2019, le Marché objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (F.CFA)	MONTANT TTC en LETTRE (F.CFA)	DELAI d'EEXECUTION (MOIS)
Unique	ETS MOLIGI BP : 4137 YAOUNDE	38 912 971	<i>Trente-huit millions neuf-cent-douze mille neuf-cent-soixante onze</i>	03 (TROIS) MOIS

Ledit attributaire est par conséquent invité à se présenter à la Mairie d'EDZENDOUAN dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de marché y relatif.

Le Soumissionnaire ci-après désigné n'a pas été retenu pour les motifs suivants :

N°	SOUMISSIONNARE	MOTIF
1	GROUPE NOUVELLE VISION BP : 2541 YAOUNDE	Eliminé : moins de 70% sur la note technique

Il est par conséquent invité à passer retirer ses offres sous quinzaine au secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'EDZENDOUAN. Passé ce délai, celles-ci seront détruites.

EDZENDOUAN le 5 Aout 2019

Le MAIRE

**ZING SERGE DIEUDONNE**

## COMMUNE EDZENDOUAN

COMMUNIQUE N° 004/19/C/C-EDZ/SG DU 05 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/C-EDZ/SG/CIPM/2019 DU 18 JUIN 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'AKONDOCK DANS LE COMMUNE D'EDZENDOUAN DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN COMMUNIQUE ;  
Par DECISION MUNICIPALE N° 035/19/DM/C.EDZ/SG du 05 Août 2019, le Marché objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (F.CFA)	MONTANT TTC en LETTRE (F.CFA)	DELAI d'EXECUTION (MOIS)
Unique	ETS MOLIGI BP : 4137 YAOUNDE	16 477 478	<i>Seize millions quatre-cent-soixante-dix-sept mille quatre-cent-soixante-dix-huit</i>	03 (TROIS) MOIS

Ledit attributaire est par conséquent invité à se présenter à la Mairie d'EDZENDOUAN dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de marché y relatif.

EDZENDOUAN le 5 Aout 2019

Le MAIRE

**ZING SERGE DIEUDONNE**

# PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET AFAMBA

**COMMUNIQUE N°\_12\_\_\_/C/JO5/CDPM PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/JO5/CDPM/2019 DU 13 AOUT 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE RÉSIDENCE SOUS-PRÉFET BILON RIVIÈRE MEMBEMBE DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM, RÉGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Préfet du Département de la Mefou et Afamba communique par Décision N°\_1600 /DP/JO5/CDPM du 23 septembre 2019 portant publication des résultats de l'Appel d'Offres National Ouvert sus-mentionné comme suit :

SOUSSIONNAIRE	MONTANT LU DE L'OFFRE TTC (FCFA)	MONTANT CORRIGE DE L'OFFRE TTC (FCFA)	OBSERVATIONS
GE GROUP SARL	69 922 238	69 922 238	Qualifié car offres techniquement et financièrement recevable.

Est retenu pour l'exécution desdits travaux, l'Entreprise **GE GROUP SARL**, pour un montant TTC de 69 922 238 FCFA et un délai de trois (03) mois.

Par conséquent, l'Entreprise **GE GROUP SARL** est invitée dès publication de ce communiqué à se présenter à la Préfecture de Mfou pour les modalités d'établissement des lettres-commandes.

*MFOU le 23 Septembre 2019*

*Le PRÉFET*

**DJIKDENT EMMANUEL MARIEL**

# MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

**COMMUNIQUE N°83/19/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG./-PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°18/AONO/MINESEC/CIPM/2019 DU 14 AOUT 2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

COMMUNIQUE :

La Société SITELCO Sarl ci-après désignée est déclarée attributaire des Marchés objet de l'Appel d'Offres National Ouvert par procédure d'urgence N°18/AONO/MINESEC/CIPM/2019 du 14 Août 2019, pour l'Acquisition des véhicules de fonction pour les Services Centraux du Ministère des Enseignements Secondaires, de la manière suivante :

AVIS N°	OBJET	LOTS N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT en FCFA TTC	DELAI (JOURS)	IMPUTATION
18	Acquisition des véhicules de fonction pour les Services Centraux du Ministère des Enseignements Secondaires	01	SITELCO Sarl	79 897 800	25	53 25 334 03 340 2280 411
		02		64 985 000		
		03		50 000 000		

Le responsable de ladite société est invité à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le Service des Marchés Publics, bâtiment "C" porte 813, pour l'établissement des projets de contrat correspondant.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 23 Septembre 2019

Le **MINISTRE**

**NALOVA LYONGA**

# CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAINE EN TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN  
PROCÉDURE D'URGENCE N°02/19/AONO/MINESUP/CETIC/CSPM/2019 DU 17 JUIN 2019, POUR LA  
FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE LABORATOIRE DE CALCUL SCIENTIFIQUE AU PROJET CETIC DE  
L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ1**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE CORDONNATEUR DU CETIC,**

Vu la Constitution ;  
Vu l'accord de financement n° 5422-CM signé le 14 août 2014 entre le Cameroun et l'IDA pour le compte du Projet CEA-CETIC/UJI ;  
Vu la Lettre n° SG/ACE/WB/FS15 du 13 novembre 2013 de l'Association des Universités Africaines portant notification de Centre d'Excellence en TIC ;  
Vu le Décret n°93/026 du 19 janvier 1993 portant création des Universités d'Etat ;  
Vu le Décret n°93/027 du 19 janvier 1993 complété par le Décret 2005/342 du 10 septembre 2005 portant dispositions communes applicables aux Universités ;  
Vu le Décret n°93/036 du 29 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé I ;  
Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
Vu la Circulaire 001/C/MINFI du 02 janvier 2019 portant instructions relatives à l'exécution et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et autres Organismes subventionnés, pour l'exercice 2019 ;  
Vu la décision n° 14-0349/UJI/CAB/CT/DAAC du 12 mai 2014 portant organisation et fonctionnement du Centre d'Excellence en Technologies de l'Information et de la Communication (CETIC) de l'Université de Yaoundé I ;  
Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°02/19/AONO/MINESUP/CETIC/CSPM/2019 du 17 juin 2019 pour la fourniture des équipements de laboratoire de Calcul Scientifique au projet CETIC de l'Université de Yaoundé1.

Considérant les nécessités de service,

**DECIDE**

**Article 1.** Le Groupement **POLYTECH VALOR Sarl et BELGOCAM Sarl**, BP : 8390 YAOUNDE, Tel : 222 221 640 / 699 809 291 est déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°02/19/AONO/MINESUP/CETIC/CSPM/2019 du 17 juin 2019, pour la fourniture des équipements de laboratoire de Calcul Scientifique au projet CETIC de l'Université de Yaoundé1, ainsi qu'il suit :

Intitulé du projet	Adjudicataire	Montant	Délai
fourniture des équipements de laboratoire de Calcul Scientifique au projet CETIC de l'Université de Yaoundé1	<b>Groupement POLYTECH VALOR Sarl et BELGOCAM Sarl</b> , BP : 8390 YAOUNDE, Tel : 222 221 640/ 699 809 291	<b>69 113 424</b>  <b>F CFA TTC</b>	<b>02 mois</b>

**Article 2.-** Le Mandataire dudit Groupement est invité à prendre attache du Centre d'Excellence en Technologies de l'Information et de la Communication (CETIC) de l'Université de Yaoundé I, pour la suite de la procédure.

**Article 3.-** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 20 Aout 2019

Le COORDONNATEUR

**ETOUA Remy Magloire**

## COMMUNE EDZENDOUAN

**COMMUNIQUE N° 007/19/C/C-EDZ/SG DU 05 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 004/AONO/C-EDZ/SG/CIPM/2019 DU 18 JUIN 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION RURALE DE NDZANA PARTANT DE MINKAMA, DANS LE COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN COMMUNIQUE ;

Par DECISION MUNICIPALE N° 038/19/DM/C.EDZ/SG du 05 Août 2019, le Marché objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (F.CFA)	MONTANT TTC en LETTRE (F.CFA)	DELAI d'EXECUTION (MOIS)
Unique	SOCAMAT SARL BP : 2541 YAOUNDE	43 500 000	<i>Quarante-trois millions cinq-cent mille</i>	03 (TROIS) MOIS

Ledit attributaire est par conséquent invité à se présenter à la Mairie d'EDZENDOUAN dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de marché y relatif.

EDZENDOUAN le 5 Aout 2019

Le MAIRE

**ZING SERGE DIEUDONNE**

## COMMUNE EDZENDOUAN

COMMUNIQUE N° 005/19/C/C-EDZ/SG DU 05 AOUT 2019 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 002/AONO/C-EDZ/SG/CIPM/2019 DU 18 JUIN 2019 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'EDZENDOUAN, DANS LE COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC 2019

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN COMMUNIQUE ;  
Par DECISION MUNICIPALE N° 036/19/DM/C.EDZ/SG du 05 Août 2019, le Marché objet de la consultation susvisée est attribué au soumissionnaire ci-après :

N° LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT TTC (F.CFA)	MONTANT TTC en LETTRE (F.CFA)	DELAI d'ECECUTION (MOIS)
Unique	GRUPEMENT LOM & GOD FUTURING BP : 12821 YAOUNDE	23 153 171	<i>Vingt-trois millions cent cinquante-trois mille cent soixante onze</i>	03 (TROIS) MOIS

Ledit attributaire est par conséquent invité à se présenter à la Mairie d'EDZENDOUAN dès diffusion du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de marché y relatif.

EDZENDOUAN le 5 Aout 2019

Le MAIRE

**ZING SERGE DIEUDONNE**

# MISSION D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES ZONES INDUSTRIELLES

**ADDITIF RECTIFICATIF N°2 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS CONTENUES DANS LES DOSSIERS D'APPEL D'OFFRES N° 001, 002, 003, 004 DU 25 JUILLET 2019 - EXÉCUTION DES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE 2 KM DE ROUTE BITUMÉE (RÉPARATION DES NIDS DE POULE SUR LES VOIES 1 ET 2) DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE BASSA ; - FOURNITURE DE DEUX (02) VÉHICULES PICK-UP 4 X 4 À LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA MAGZI ; - EXÉCUTION DE LA DEUXIÈME PHASE DES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DE LA ZONE INDUSTRIELLE DE KOUMÉ-BONIS À BERTOUA (OUVERTURE DES VOIES) ; - EXÉCUTION DE LA PREMIÈRE PHASE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION (PROLONGEMENT VOIE V3 RPR 350 ML) DANS LA ZONE INDUSTRIELLE DE BONABÉRI.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général communique : les modifications ci-après sont apportées aux DAO suscités.

- L'ouverture des plis initialement prévues le 17 septembre 2019 à été reportée au 26 septembre 2019,
- La durée de la validité de la caution de soumission est de 30 jours au-delà de celui des offres,
- La référence citée dans le deuxième critère éliminatoire des DAO 1,2 et 3 est annulée,
- Le 5<sup>ème</sup> critère éliminatoire de l'offre technique des DAO 1 et 3 est annulé et devra être considéré comme un critère essentiel,
- L'exigence des CCAP et CCTP paraphé est annulé dans les DAO 1, 3 et 4,
- La signature de tous les Ordres de Services relève de la compétence du chef service du marché à l'exception de ceux ayant une incidence sur le coût, l'objectif et le délai des prestations,
- L'appréciation de la force majeure relève de la compétence du Chef service du marché dans le DAO n° 2,
- Les critères éliminatoires 1, 2, 3 ne font pas partie intégrante de la grille d'évaluation des offres dans le DAO n° 2,
- L'exigence de la marque TOYOTA HILUX est annulée dans le DAO N° 2

YAOUNDE le 23 Septembre 2019

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

**MANON GEORGES CHRISTOL**

# CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAINE EN TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN  
PROCEDURE D'URGENCE N°02/19/AONO/MINESUP/CETIC/CSPM/2019 DU 17/06/2019**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du CETIC, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, conformément à la réglementation en vigueur, porte à la connaissance du public que **Le Groupement POLYTECH VALOR Sarl et BELGOCAM Sarl**, BP : 8390 YAOUNDE, Tel : 222 221 640/ 699 809 291 est déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°02/19/AONO/MINESUP/CETIC/CSPM/2019 du 17 juin 2019, pour la fourniture des équipements de laboratoire de Calcul Scientifique au projet CETIC de l'Université de Yaoundé1, ainsi qu'il suit :

Intitulé du projet	Adjudicataire	Montant	Délai
fourniture des équipements de laboratoire de Calcul Scientifique au projet CETIC de l'Université de Yaoundé1	<b>Groupement POLYTECH VALOR Sarl et BELGOCAM Sarl</b> , BP : 8390 YAOUNDE, Tel : 222 221 640 / 699 809 291	<b>69 113 424</b> <b>F CFA TTC</b>	<b>02 mois</b>

Le Mandataire dudit Groupement est invité à prendre attache du Centre d'Excellence en Technologies de l'Information et de la Communication (CETIC) de l'Université de Yaoundé I, pour la suite de la procédure.  
Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 20 Aout 2019

Le COORDONNATEUR

**ETOUA Remy Magloire**

# CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAINE EN TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE  
D'URGENCE N°01-19/AONO/MINESUP/CETIC/CSPM/2019 DU 014/06/2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du CETIC, Maitre d'Ouvrage et Autorité Contractante, conformément à la réglementation en vigueur, porte à la connaissance du public que cet Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°01-19/AONO/MINESUP/CETIC/CSPM/19 du 14 juin 2019 pour la fourniture des équipements de laboratoire de mécatronique au projet CETIC est déclaré infructueux, car aucun soumissionnaire n'a présenté une offre globalement conforme aux dispositions du DAO.

Les soumissionnaires disposent d'un délai de 15 jours pour retirer leurs offres au secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet CETIC, sis à la Direction de l'ENSP de l'Université Yaoundé 1, Porte H114, conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

*YAOUNDE le 13 Aout 2019*

*Le COORDONNATEUR*

***ETOUA Remy Magloire***

# RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE

**COMMUNIQUE N°78/C/MINADER-MINEPIA/CN-RGAE/SM/ER/19 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINADER-MINEPIA/RGAE/CIPM/2019FINANCEMENT : BUDGET DU RGAE, EXERCICE 2019.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Ministre de l'Agriculture et du Développement Rural, Co- président du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage (RGAE), communique :

Est déclaré adjudicataire de la Consultation Ouverte pour la Demande de Cotation N°001/DC/MINADER-MINEPIA/RGAE/CIPM/2019 du 03 juin 2019, relative à l'acquisition des banderoles, des plaquettes, des tracts et des kakémonos pour le compte du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage (RGAE) : l'ETS MACAO TRADING COMPANY.

Montant de la Lettre Commande : 22 433 906 (vingt-deux millions quatre cent trente-trois mille neuf cent six) FCFA TTC.

Délai de livraison : 14 (quatorze) jours

L'intéressés est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Coordination Nationale du RGAE/ Service des Marchés, pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 19 Septembre 2019

Le *MINISTRE*

**MBAIROBE Gabriel**

# RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE

**COMMUNIQUE N°438/C/MINADER-MINEPIA/RGAE-CN/SM/ER/19 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINADER-MINEPIA/RGAE/CIPM/2019 DU 28 AOUT 2019.FINANCEMENT : BUDGET DU RGAE, EXERCICE 2019.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**Le Coordonnateur National du Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage (RGAE), Maître d'Ouvrage Délégué, communique :**

Est déclaré adjudicataire de la Demande de Cotation N°001/DC/MINADER-MINEPIA/RGAE/CIPM/2019 du 28 août 2019, relative à la fourniture et installation d'un (01) groupe électrogène de 20 KVA et accessoires au Recensement Général de l'Agriculture et de l'Elevage (RGAE) : SSIG SARL BP : 415 Douala.

Montant de la Lettre Commande : 19 297 528 (dix-neuf millions deux cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent vingt-huit) FCFA TTC.

Délai de livraison : Un (01) mois.

L'intéressé est invité à se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Coordination Nationale du RGAE/Service des Marchés, pour la suite de la procédure.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de retirer leurs offres sous quinzaine à la Commission Interne de Passation des Marchés du MINADER. Passé ce délai, ces offres seront détruites, conformément à la réglementation en vigueur.

*YAOUNDE le 20 Septembre 2019*

*Le COORDONNATEUR NATIONAL*

***MANGA BELA LAURENT***

# AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES  
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE I : PROJETS DE PETITE ET MOYENNE ENVERGURE)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES  
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE  
(Catégorie I : Projets de petite et moyenne envergure)

**BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE**

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NGO JOSEPH**

# AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02-07-2019 AUPRES DES  
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS AUPRES DES COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE  
DES MARCHES PUBLICS EN DATE DU 02/07/2019

**BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE**

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NGO JOSEPH**

## AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

**LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES  
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE(CATÉGORIE II : PROJETS RELEVANT DE LA COMPÉTENCE DES  
COMMISSIONS CENTRALES DE CONTRÔLE DES MARCHÉS PUBLICS)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LISTE DES CANDIDATS AGREES COMME EXPERTS EN DATE DU 02/07/2019 AUPRES DES  
SOUS-COMMISSIONS D'ANALYSE  
(Catégorie II : Projets relevant de la compétence des Commissions Centrales de Contrôle des Marchés Publics)

**BIEN VOULOIR TELECHARGER LA PIECE JOINTE POUR AVOIR LA LISTE COMPLETE**

YAOUNDE le 2 Avril 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**NGO JOSEPH**

# MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

**COMMUNIQUE N°83/19/C/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG./-PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°18/AONO/MINESEC/CIPM/2019 DU 14 AOUT 2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

COMMUNIQUE :

La Société SITELCO Sarl ci-après désignée est déclarée attributaire des Marchés objet de l'Appel d'Offres National Ouvert par procédure d'urgence N°18/AONO/MINESEC/CIPM/2019 du 14 Août 2019, pour l'Acquisition des véhicules de fonction pour les Services Centraux du Ministère des Enseignements Secondaires, de la manière suivante :

AVIS N°	OBJET	LOTS N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT en FCFA TTC	DELAI (JOURS)	IMPUTATION
18	Acquisition des véhicules de fonction pour les Services Centraux du Ministère des Enseignements Secondaires	01	SITELCO Sarl	79 897 800	25	53 25 334 03 340 2280 411
		02		64 985 000		
		03		50 000 000		

Le responsable de ladite société est invité à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le Service des Marchés Publics, bâtiment "C" porte 813, pour l'établissement des projets de contrat correspondant.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinze jours, au Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de mainlevée de caution de soumission. /-

YAOUNDE le 23 Septembre 2019

Le **MINISTRE**

**NALOVA LYONGA**

# CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAINE EN TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN  
PROCÉDURE D'URGENCE N°02/19/AONO/MINESUP/CETIC/CSPM/2019 DU 17 JUIN 2019, POUR LA  
FOURNITURE DES ÉQUIPEMENTS DE LABORATOIRE DE CALCUL SCIENTIFIQUE AU PROJET CETIC DE  
L'UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ1**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE CORDONNATEUR DU CETIC,**

Vu la Constitution ;  
 Vu l'accord de financement n° 5422-CM signé le 14 août 2014 entre le Cameroun et l'IDA pour le compte du Projet CEA-CETIC/UJI ;  
 Vu la Lettre n° SG/ACE/WB/FS15 du 13 novembre 2013 de l'Association des Universités Africaines portant notification de Centre d'Excellence en TIC ;  
 Vu le Décret n°93/026 du 19 janvier 1993 portant création des Universités d'Etat ;  
 Vu le Décret n°93/027 du 19 janvier 1993 complété par le Décret 2005/342 du 10 septembre 2005 portant dispositions communes applicables aux Universités ;  
 Vu le Décret n°93/036 du 29 janvier 1993 portant organisation administrative et académique de l'Université de Yaoundé I ;  
 Vu le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
 Vu la Circulaire 001/C/MINFI du 02 janvier 2019 portant instructions relatives à l'exécution et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et autres Organismes subventionnés, pour l'exercice 2019 ;  
 Vu la décision n° 14-0349/UJI/CAB/CT/DAAC du 12 mai 2014 portant organisation et fonctionnement du Centre d'Excellence en Technologies de l'Information et de la Communication (CETIC) de l'Université de Yaoundé I ;  
 Vu l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°02/19/AONO/MINESUP/CETIC/CSPM/2019 du 17 juin 2019 pour la fourniture des équipements de laboratoire de Calcul Scientifique au projet CETIC de l'Université de Yaoundé1.

Considérant les nécessités de service,

**DECIDE**

**Article 1.** Le Groupement **POLYTECH VALOR Sarl et BELGOCAM Sarl**, BP : 8390 YAOUNDE, Tel : 222 221 640 / 699 809 291 est déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°02/19/AONO/MINESUP/CETIC/CSPM/2019 du 17 juin 2019, pour la fourniture des équipements de laboratoire de Calcul Scientifique au projet CETIC de l'Université de Yaoundé1, ainsi qu'il suit :

Intitulé du projet	Adjudicataire	Montant	Délai
fourniture des équipements de laboratoire de Calcul Scientifique au projet CETIC de l'Université de Yaoundé1	<b>Groupement POLYTECH VALOR Sarl et BELGOCAM Sarl</b> , BP : 8390 YAOUNDE, Tel : 222 221 640/ 699 809 291	<b>69 113 424</b>  <b>F CFA TTC</b>	<b>02 mois</b>

**Article 2.-** Le Mandataire dudit Groupement est invité à prendre attache du Centre d'Excellence en Technologies de l'Information et de la Communication (CETIC) de l'Université de Yaoundé I, pour la suite de la procédure.

**Article 3.-** La présente décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 20 Aout 2019

Le COORDONNATEUR

**ETOUA Remy Magloire**

# CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAINE EN TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN  
PROCEDURE D'URGENCE N°02/19/AONO/MINESUP/CETIC/CSPM/2019 DU 17/06/2019**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du CETIC, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, conformément à la réglementation en vigueur, porte à la connaissance du public que **Le Groupement POLYTECH VALOR Sarl et BELGOCAM Sarl**, BP : 8390 YAOUNDE, Tel : 222 221 640/ 699 809 291 est déclaré attributaire du marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°02/19/AONO/MINESUP/CETIC/CSPM/2019 du 17 juin 2019, pour la fourniture des équipements de laboratoire de Calcul Scientifique au projet CETIC de l'Université de Yaoundé1, ainsi qu'il suit :

<b>Intitulé du projet</b>	<b>Adjudicataire</b>	<b>Montant</b>	<b>Délai</b>
fourniture des équipements de laboratoire de Calcul Scientifique au projet CETIC de l'Université de Yaoundé1	<b>Groupement POLYTECH VALOR Sarl et BELGOCAM Sarl</b> , BP : 8390 YAOUNDE, Tel : 222 221 640 / 699 809 291	<b>69 113 424</b> <b>F CFA TTC</b>	<b>02 mois</b>

Le Mandataire dudit Groupement est invité à prendre attache du Centre d'Excellence en Technologies de l'Information et de la Communication (CETIC) de l'Université de Yaoundé I, pour la suite de la procédure.  
Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 20 Aout 2019

Le COORDONNATEUR

**ETOUA Remy Magloire**

# CENTRE D'EXCELLENCE AFRICAINE EN TECHNOLOGIE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

**DECLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE  
D'URGENCE N°01-19/AONO/MINESUP/CETIC/CSPM/2019 DU 014/06/2019**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Coordonnateur du CETIC, Maitre d'Ouvrage et Autorité Contractante, conformément à la réglementation en vigueur, porte à la connaissance du public que cet Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°01-19/AONO/MINESUP/CETIC/CSPM/19 du 14 juin 2019 pour la fourniture des équipements de laboratoire de mécatronique au projet CETIC est déclaré infructueux, car aucun soumissionnaire n'a présenté une offre globalement conforme aux dispositions du DAO.

Les soumissionnaires disposent d'un délai de 15 jours pour retirer leurs offres au secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet CETIC, sis à la Direction de l'ENSP de l'Université Yaoundé 1, Porte H114, conformément à la réglementation en vigueur.

Le présent communiqué sera enregistré et publié partout où besoin sera. /-

*YAOUNDE le 13 Aout 2019*

*Le COORDONNATEUR*

***ETOUA Remy Magloire***

## COMMUNE EDZENDOUAN

**DECISION MUNICIPALE N°036/19/DM/C.EDZ/SG.- DU 05 AOUT 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE D'EDZENDOUAN, DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN,**

- Vu** la constitution ;
- Vu** la loi N° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- Vu** la loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu** la loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat
- Vu** la loi N°2018/22 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
- Vu** le Décret N° 77/91 du 25 Mars 1977, déterminant les pouvoirs de Tutelle sur les Communes, Syndicats des Communes et Etablissements Communaux, ensemble ses textes modificatifs subséquents ;
- Vu** le Décret N° 95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune Rurale d'EDZENDOUAN;
- Vu** le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret N° 2016/178 du 05 Avril, portant nomination de Monsieur DJIKDENT EMMANUEL MARIEL Administrateur Civil Principal aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Afamba;
- Vu** le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** l'Arrêté N° 00000001/A/MINATD/DCTD du 28 Avril 2014, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune d'EDZENDOUAN ;
- Vu** la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution de la loi de finances au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements publics, des Collectivités Territoriales décentralisée et des autres organismes subventionnées pour l'exercice 2019 ;
- Vu** l'Appel d'Offre National ouvert en procédure d'urgence N°002/AONO/C.EDZ/SG/CIPM/2019 du 18 /6/19 pour l'exécution des travaux de réhabilitation du Centre de Santé Intégré d'EDZENDOUAN, Commune d'EDZENDOUAN, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;
- Vu** le Procès-verbal N°04 BIS/PV/C-EDZ/CIPM/2019 du 1<sup>er</sup> AOÛT 2019 ;
- Vu** la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'EDZENDOUAN, par lettre N°005/19/C-EDZ/SG/CIPM du 1<sup>er</sup> Août 2019;

Considérant les nécessités de service ;

## DECIDE

**Article 1er** : Le Soumissionnaire **GROUPEMENT LOM & GOD FUTURING BP : 12821 Yaoundé** est attributaire du marché de réhabilitation du Centre de Santé Intégré d'EDZENDOUAN, dans la Commune d'EDZENDOUAN, Département de la MEFOU et AFAMBA, Région du Centre ; pour un montant TTC de CFA : **23 153 171 (Vingt-trois millions cent cinquante-trois mille cent soixante-onze)** et un délai d'exécution de 03 (trois) mois calendaires.

**Article 2** : La présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera.

*EDZENDOUAN le 5 Aout 2019*

*Le MAIRE*

**ZING SERGE DIEUDONNE**

## COMMUNE EDZENDOUAN

**DECISION MUNICIPALE N°037/19/DM/C.EDZ/SG.- DU 05 AOUT 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION D'UNE HALLE DE MARCHÉ A NDZANA, DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN,**

- Vu** la constitution ;
- Vu** la loi N° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- Vu** la loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu** la loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat
- Vu** la loi N°2018/22 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
- Vu** le Décret N° 77/91 du 25 Mars 1977, déterminant les pouvoirs de Tutelle sur les Communes, Syndicats des Communes et Etablissements Communaux, ensemble ses textes modificatifs subséquents ;
- Vu** le Décret N° 95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune Rurale d'EDZENDOUAN;
- Vu** le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret N° 2016/178 du 05 Avril, portant nomination de Monsieur DJIKDENT EMMANUEL MARIEL Administrateur Civil Principal aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Afamba;
- Vu** le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** l'Arrêté N° 00000001/A/MINATD/DCTD du 28 Avril 2014, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune d'EDZENDOUAN ;
- Vu** la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution de la loi de finances au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements publics, des Collectivités Territoriales décentralisée et des autres organismes subventionnées pour l'exercice 2019 ;
- Vu** l'Appel d'Offre National ouvert en procédure d'urgence N°003/AONO/C.EDZ/SG/CIPM/2019 du 18/6/19 pour l'exécution des travaux de construction d'une Halle de Marché à NDZANA, Commune d'EDZENDOUAN, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;
- Vu** le Procès-verbal N°04/PV/C-EDZ/CIPM/2019 du 1<sup>er</sup> AOÛT 2019 ;
- Vu** la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'EDZENDOUAN, par lettre N°002/19/C-EDZ/SG/CIPM du 1<sup>er</sup> Août 2019;

Considérant les nécessités de service ;

## DECIDE

**Article 1er** : Le Soumissionnaire **ETS MOLIGI BP : 4137 Yaoundé** est attributaire du marché de construction d'une halle de marché à NDZANA, dans la Commune d'EDZENDOUAN, Département de la MEFOU et AFAMBA, Région du Centre ; pour un montant TTC de CFA : **38 912 971 (Trente-huit millions neuf cent douze mille neuf cent soixante-onze)** et un délai d'exécution de 03 (trois) mois calendaires.

**Article 2** : La présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera.

*EDZENDOUAN le 5 Aout 2019*

*Le MAIRE*

**ZING SERGE DIEUDONNE**

## COMMUNE EDZENDOUAN

**DECISION MUNICIPALE N°038/19/DM/C.EDZ/SG.- DU 05 AOUT 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ D'ELECTRIFICATION RURALE DE NDZANA PARTANT DE MINKAMA DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN,**

- Vu** la constitution ;
- Vu** la loi N° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- Vu** la loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu** la loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat
- Vu** la loi N°2018/22 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
- Vu** le Décret N° 77/91 du 25 Mars 1977, déterminant les pouvoirs de Tutelle sur les Communes, Syndicats des Communes et Etablissements Communaux, ensemble ses textes modificatifs subséquents ;
- Vu** le Décret N° 95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune Rurale d'EDZENDOUAN;
- Vu** le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret N° 2016/178 du 05 Avril, portant nomination de Monsieur DJIKDENT EMMANUEL MARIEL Administrateur Civil Principal aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Afamba;
- Vu** le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** l'Arrêté N° 00000001/A/MINATD/DCTD du 28 Avril 2014, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune d'EDZENDOUAN ;
- Vu** la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution de la loi de finances au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements publics, des Collectivités Territoriales décentralisée et des autres organismes subventionnées pour l'exercice 2019 ;
- Vu** l'Appel d'Offre National ouvert en procédure d'urgence N°004/AONO/C.EDZ/SG/CIPM/2019 du 18 /6/19 pour l'exécution des travaux d'électrification rurale de NDZANA partant de MINKAMA, Commune d'EDZENDOUAN, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;
- Vu** le Procès-verbal N°04/PV/C-EDZ/CIPM/2019 du 1<sup>er</sup> AOÛT 2019 ;
- Vu** la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'EDZENDOUAN, par lettre N°003/19/C-EDZ/SG/CIPM du 1<sup>er</sup> Août 2019;

Considérant les nécessités de service ;

## DECIDE

**Article 1er** : Le Soumissionnaire **SOCAMAT SARL BP : 2541 Yaoundé** est attributaire du marché d'électrification rurale de NDZANA partant de MINKAMA, dans la Commune d'EDZENDOUAN, Département de la MEFOU et AFAMBA, Région du Centre ; pour un montant TTC de CFA : **43 500 000 (Quarante-trois millions cinq cent mille)** et un délai d'exécution de 03 (trois) mois calendaires.

**Article 2** : La présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera.

*EDZENDOUAN le 5 Aout 2019*

*Le MAIRE*

**ZING SERGE DIEUDONNE**

## COMMUNE EDZENDOUAN

**DECISION MUNICIPALE N°042/19/DM/C.EDZ/SG.- DU 27 AOUT 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION DE 06 FORAGES EQUIPES DE POMPES A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE ' D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN,**

- Vu** la constitution ;
- Vu** la loi N° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- Vu** la loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu** la loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat
- Vu** la loi N°2018/22 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
- Vu** le Décret N° 77/91 du 25 Mars 1977, déterminant les pouvoirs de Tutelle sur les Communes, Syndicats des Communes et Etablissements Communaux, ensemble ses textes modificatifs subséquents ;
- Vu** le Décret N° 95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune Rurale ;
- Vu le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de régulation des Marchés Publics ;**
- Vu** le Décret N° 2016/178 du 05 Avril, portant nomination de Monsieur DJIKDENT EMMANUEL MARIEL Administrateur Civil Principal aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Afamba;
- Vu** le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics
- Vu** l'Arrêté N° 00000001/A/MINATD/DCTD du 28 Avril 2014, constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire de la Commune d'EDZENDOUAN ;
- Vu** la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution de la loi de finances au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements publics, des Collectivités Territoriales décentralisée et des autres organismes subventionnées pour l'exercice 2019 ;
- Vu** l'Appel d'Offre National ouvert en procédure d'urgence **N°005/AONO/C.EDZ/SG/CIPM/2019** du 22/7/2019 pour l'exécution des travaux de construction de 06 forages équipés de pompes à motricité humaines dans certaines localités de la, Commune d'EDZENDOUAN, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;
- Vu** le Procès-verbal N°06/PV/C-EDZ/CIPM/2019 du 23 AOÛT 2019 ;
- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune**

d'EDZENDOUAN, par lettre N°005/19/C-EDZ/SG/CIPM du 23 Août 2019;

Considérant les nécessités de service ;

## **DECIDE**

**Article 1er** : *Le Soumissionnaire FFA GROUPE DUVAL BP : 7430 Douala Cameroun est attributaire du marché de construction de 06 forages équipés de PMH dans certaines localités de la Commune d'EDZENDOUAN, Département de la MEFOU et AFAMBA, Région du Centre ; pour un montant TTC de CFA : **49 877 505(Quarante –neuf millions huit cent soixante-dix-sept mille cinq cent cinq)** et un délai d'exécution de 03 (trois) mois calendaires.*

**Article 2** : La présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera.

*EDZENDOUAN le 27 Aout 2019*

*Le MAIRE*

**ZING SERGE DIEUDONNE**

## PRÉFECTURE DE LA MEFOU ET AFAMBA

**DECISION PREFECTORALE N° \_\_1600\_\_ /DP/JO5/CDPMPORTANT ATTRIBUTION DE MARCHÉ OBJET DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°08/AONO/JO5/CDPM/2019 DU 13 AOUT 2019 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROUTE COMMUNALE RÉSIDENCE SOUS-PRÉFET BILON RIVIÈRE MEMBEMBE DANS LA COMMUNE D'AFANLOUM.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### LE PRÉFET DU DÉPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA,

**Vu** la constitution ;

**Vu** La Loi N°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques;

**Vu** La Loi N°2018/022 du 11 Décembre 2018 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;

**Vu** Le Décret N° 2008/376 du 12 novembre 2008 portant Organisation Administrative de la République du Cameroun ;

**Vu** Le Décret N° 2008/377 du 12 novembre 2008 fixant les Attributions des Chefs des Circonscriptions Administratives et portant Organisation et Fonctionnement de leurs Services ;

**Vu** Le Décret N° 2016/178 du 05 Avril 2016 portant nomination de **Monsieur DJIKDENT Emmanuel Mariel**, Administrateur Civil Principal, aux fonctions de Préfet du Département de la MEFOU ET AFAMBA ;

**Vu** le Décret N°2018/366/ du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;

**Vu** La Circulaire N°001/C/MINFI/ du 28 décembre 2018 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;

**Considérant** le procès-verbal de proposition d'attribution de la Commission Départementale de passation des Marchés.

### **DECIDE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Le marché, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N° 08/AONO/JO5/CDPM/2019 du 13 aout 2019 pour les travaux de Réhabilitation de la Route Communale Résidence Sous-préfet Bilon Rivière Membembe dans la commune d'Afanloum, est attribué à l'**Entreprise GE GROUP SARL**.

- **Montant : 69 922 238 FCFA TTC ;**

- **Délai d'exécution : trois (03) mois.**

**Article 2** : le Délégué Départemental des Travaux Publics, le Délégué Départemental des Marchés Publics et le Contrôleur Financier Départemental de la Mefou et Afamba, sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision qui sera enregistrée, puis publiée partout où besoin sera. /-.

MFOU le 23 Septembre 2019

Le PRÉFET

**DJIKDENT EMMANUEL MARIEL**

# MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

## DECISION N°646/19/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/DEG/ DU 23 SEPTEMBRE 2019 PORTANT ATTRIBUTION DES MARCHÉS AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

- Vu La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
- Vu La loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2019 ;
- Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
- Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2019 ;
- Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 28 Décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;
- Vu la proposition d'attribution n°94/CIPM/MINESEC/2019 du 20 Septembre 2019 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Enseignements Secondaires.

DECIDE

Article 1er : La société SITELCO Sarl ci-après désignée est attributaire des marchés relatifs à l'Appel d'Offres National Ouvert N°18/AONO/MINESEC/CIPM/2019 du 14 Août 2019, pour l'acquisition des véhicules de fonction pour les Services Centraux du Ministère des Enseignements Secondaires de la manière suivante :

AVIS N°	OBJET	LOTS N°	ATTRIBUTAIRE	MONTANT en FCFA TTC	DELAI (JOURS)	IMPUTATION
18	Acquisition des véhicules de fonction pour les Services Centraux du Ministère des Enseignements Secondaires	01	SITELCO SARL	79 897 800	25	53 25 334 03 340020 2280 411
		02		64 985 000		
		03		50 000 000		

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout ou besoin sera.

YAOUNDE le 23 Septembre 2019

Le MINISTRE

**NALOVA LYONGA**

## COMMUNE EDZENDOUAN

**DECISION MUNICIPALE N°035 /19/DM/C.EDZ/SG.- DU 05 AOUT 2019 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 02 SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE D'AKONDOCK, DANS LA COMMUNE D'EDZENDOUAN, DEPARTEMENT DE LA MEFOU ET AFAMBA, REGION DU CENTRE.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'EDZENDOUAN,**

- Vu** la constitution ;
- Vu** la loi N° 2004/017 du 22 juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- Vu** la loi N° 2004/018 du 22 juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu** la loi N° 2007/006 du 26 décembre 2007 portant régime financier de l'Etat
- Vu** la loi N°2018/22 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 ;
- Vu** le Décret N° 77/91 du 25 Mars 1977, déterminant les pouvoirs de Tutelle sur les Communes, Syndicats des Communes et Etablissements Communaux, ensemble ses textes modificatifs subséquents ;
- Vu** le Décret N° 95/082 du 24 Avril 1995 portant création de la Commune Rurale d'EDZENDOUAN;
- Vu** le Décret N°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
- Vu** le Décret N° 2016/178 du 05 Avril, portant nomination de Monsieur DJIKDENT EMMANUEL MARIEL Administrateur Civil Principal aux fonctions de Préfet du Département de la Mefou et Afamba;
- Vu** le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
- Vu** l'Arrêté N° 00000001/A/MINATD/DCTD du 28 Avril 2014, constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire de la Commune d'EDZENDOUAN ;
- Vu** la Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relatives à l'exécution de la loi de finances au suivi et au contrôle de l'exécution du Budget de l'Etat, des Entreprises et Etablissements publics, des Collectivités Territoriales décentralisée et des autres organismes subventionnées pour l'exercice 2019 ;
- Vu** l'Appel d'Offre National ouvert en procédure d'urgence N°001/AONO/C.EDZ/SG/CIPM/2019 du 18/6/19 pour l'exécution des travaux de construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'Ecole Publique d'AKONDOCK, Commune d'EDZENDOUAN, Département de la Mefou et Afamba, Région du Centre ;
- Vu** le Procès-verbal N°04 BIS/PV/C-EDZ/CIPM/2019 du 1<sup>er</sup> AOÛT 2019 ;
- Vu** la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'EDZENDOUAN, par lettre N°004/19/C-EDZ/SG/CIPM du 1<sup>er</sup> Août 2019;

Considérant les nécessités de service ;

## DECIDE

**Article 1er** : Le Soumissionnaire **ETS MOLIGI BP :4137 Yaoundé** est attributaire du marché de construction d'un bloc de 02 salles de classe à l'Ecole Publique d'AKONDOCK, dans la Commune d'EDZENDOUAN, Département de la MEFOU et AFAMBA, Région du Centre ; pour un montant TTC de CFA : **16 477 478 (Seize millions quatre-cent-soixante-dix-sept mille quatre-cent-soixante-dix-huit)** et un délai d'exécution de 03 (trois) mois calendaires.

**Article 2** : La présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera.

*EDZENDOUAN le 5 Aout 2019*

*Le MAIRE*

**ZING SERGE DIEUDONNE**

# RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE

**DECISION N°439/D/MINADER-MINEPIA/RGAE-CN/SM/ER/19 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINADER-MINEPIA/RGAE/CIPM/2019 DU 28 AOUT 2019. LE COORDONNATEUR NATIONAL DU RECENSEMENT GENERAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ELEVAGE (RGAE).AUTORITÉ CONTRACTANTE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu. La Constitution ;  
Vu. Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;  
Vu. Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
Vu. Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;  
Vu. Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;  
Vu. Décret n°2015/292 du 29 juin 2015, instituant le Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage (RGAE) ;  
Vu. Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement. ;  
Vu. Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;  
Vu. Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;  
Vu. Décision N°00000436/CAB/MINMAP du 18 juin 2016 portant nomination des Présidents des Commissions Internes de Passation des Marchés auprès de certains Programmes ;  
Vu. Le Procès-Verbal de la proposition d'attribution N°000002/PV/MINADER-MINEPIA/RGAE/CIPM/2019 du 19 septembre 2019 de la Demande de Cotation N°001/DC/MINADER-MINEPIA/RGAE/CIPM/2019 du 28 août 2019.

**-DECIDE-**

**Article 1er** : SSIG SARL BP : 415 Douala, est déclarée adjudicataire de la Demande de Cotation N°001/DC/MINADER-MINEPIA/RGAE/CIPM/2019 du 28 août 2019, relative à la fourniture et installation d'un (01) groupe électrogène de 20 KVA avec accessoires au Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage (RGAE).  
Nature de la Commande : Fourniture et installation d'un (01) groupe électrogène de 20 KVA et accessoires.

Montant de la Lettre Commande : 19 297 528 (dix-neuf millions deux cent quatre-vingt-dix-sept mille cinq cent vingt-huit) FCFA TTC

Délai exécution : Un (01) mois.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /

YAOUNDE le 20 Septembre 2019

Le COORDONNATEUR NATIONAL

**MANGA BELA LAURENT**

# RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE

**DECISION N°682/D/MINADER-MINEPIA/RGAE-CN/SM/ER/19 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE PASSÉE APRÈS CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINADER/RGAE/CIPM/2019 DU 03 JUIN 2019. LE MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL- CO-PRESIDENT DU RECENSEMENT GÉNÉRAL DE L'AGRICULTURE ET DE L'ÉLEVAGE (RGAE). AUTORITÉ CONTRACTANTE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Vu. La Constitution ;  
Vu. Décret n°2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;  
Vu. Décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;  
Vu. Décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;  
Vu. Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP, modifié et complété par le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;  
Vu. Décret n°2015/292 du 29 juin 2015, instituant le Recensement Général de l'Agriculture et de l'Élevage (RGAE) ;  
Vu. Décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement. ;  
Vu. Circulaire n°003/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;  
Vu. Circulaire N°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant instructions relative à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;  
Vu. La décision N°00114 du 12 février 2016 portant nomination du Président de la Commission Ministérielle de passation des Marchés du MINADER ;  
Vu. Procès-Verbal de la proposition d'attribution N°000191/MINADER/P/CIPM/2019 du 25 juin 2019 de la Consultation Ouverte pour une Demande de Cotation N°001/DC/MINADER/RGAE/CIPM/2019 du 03 juin 2019 ;  
Vu. Lettre de désistement de la Direction de la Société EKSAM AND PARTNERS en date du 10 septembre 2019.

**-DECIDE-**

Article 1er : MACAO TRADING COMPANY BP : 34 297 Yaoundé, est déclaré adjudicataire de la Consultation Ouverte pour une Demande de Cotation N°001/DC/MINADER/RGAE/CIPM/2019 du 03 juin 2019, relative à l'acquisition des banderoles, des plaquettes, des tracts et des kakémonos au RGAE.

Nature de la Commande: Acquisition de (29) banderoles, (3450) plaquettes, (1 150 000) tracts et (46) kakémonos.  
Montant de la Lettre Commande: 22 433 906 (vingt-deux millions quatre cent trente-trois mille neuf cent six) FCFA TTC  
Délai de livraison : Quatorze (14) jours.

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 19 Septembre 2019

Le MINISTRE

**MBAIROBE Gabriel**

## COMMUNE DE GAROUA-BOULAI

**ADDITIF RECTIFICATIF N°010/2019/AR/CGB/B15.04/SG/STDPAU/GBRELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT DU POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 05 FORAGES EQUIPES DE POMPES SOLAIRES DANS 05 (CINQ) ECOLES DE LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

*GAROUA-BOULAI le 13 Septembre 2019*

*Le MAIRE*

**YAFFO NDOE ESTHER**

## COMMUNE DE GAROUA-BOULAI

**ADDITIF RECTIFICATIF N°009/2019/AR/CGB/B15.04/SG/STDPAU/GB RELATIF A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT DU 2019 POUR LES TRAVAUX DE LA MAITRISE D'OEUVRE DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT DU 2019 POUR LES TRAVAUX DE LA MAITRISE D'OEUVRE DE CONSTRUCTION DE CERTAINS OUVRAGES DANS LA COMMUNE DE GAROUA-BOULAI.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Cet appel d'offre National restreint est désormais Ouvert à toute entreprise voulant y postuler à cet appel d'offre National, et l'ouverture des plis se fera dans la salle des actes de l'hôtel de ville de Garoua-Boulai.</p>

GAROUA-BOULAI le 13 Septembre 2019

Le MAIRE

**YAFFO NDOE ESTHER**

## COMMUNE DE KENTZOU

**ADDITIF N°007 /A/RE/DK/CKTZOU/SG/CIPM/KADEY/2019 A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/DK/C.KTZOU/C1PM/2019 DU 28/08/2019 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE CERTAINES ARTERES DE LA VILLE DE KENTZOU PAR L'INSTALLATION DE 35 LAMPADAIRES SOLAIRES ALL IN ONE**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1 Remises des offres

#### Au lieu de ...

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme telles, devront être déposées au Secrétariat de la Commission Interne de passation des Marchés Publics de la Commune de KENTZOU, au plus tard le 24/09/2019 à 10 heures précises, heure locale et devront porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/A0N0/KENTZOU/CIPM/19 DU 28/08/2019 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE CERTAINES ARTERES DE LA VILLE DE KENTZOU PAR L'INSTALLATION DE 35 LAMPADAIRES SOLAIRES ALL IN ONE.**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

#### Lire plutot

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et (06) copies marqués comme telles, devront être déposées au Secrétariat de la Commission Interne de passation des Marchés Publics de la Commune de KENTZOU, au plus tard le **28/09/2019 à 10 heures précises**, heure locale et devront porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/A0N0/KENTZOU/CIPM/19 DU 28/08/2019 POUR LES TRAVAUX D'ECLAIRAGE PUBLIC DE CERTAINES ARTERES DE LA VILLE DE KENTZOU PAR L'INSTALLATION DE 35 LAMPADAIRES SOLAIRES ALL IN ONE.**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

### 2 Ouverture des Plis

#### Au lieu de ...

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, les offres techniques et des offres financières aura lieu le **24/09/2019 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de KENTZOU, dans la salle de réunion de l'Hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

#### Lire plutot

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des offres administratives, les offres techniques et des offres financières aura lieu le **28/09/2019 à 11 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de KENTZOU, dans la salle de réunion de l'Hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée de leur choix, ayant une parfaite connaissance du dossier.

*KENTZOU le 20 Septembre 2019*

*Le MAIRE*

***BELEKOU Louis Aimé***

## HILTON YAOUNDE

**ADDITIF N° 01/AOIO/CHC/HILTON/CIPM/2019 DU 06 SEPTEMBRE 2019 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINS ELEMENTS DANS LE DAO N° 03/AOIO/CHC/HILTON/CIPM/2019 DU 14/08/2019 RELATIF AU REMPLACEMENT DES TABLEAUX GENERAUX BASSE TENSION A L'ATTENTION DE TOUS LES SOUMISSIONNAIRES À L'AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°03/AOIO/CHC/HILTON/CIPM/2019 DU 14/08/2019 RELATIF AU REMPLACEMENT DES TABLEAUX GENERAUX BASSE TENSION DU HILTON YAOUNDÉ**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

### 1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

#### ARTICLE 14. CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

##### 14.1 Critères éliminatoires

- a) Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- b) Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments suivants :
  - Note méthodologique (organisation, planning et compréhension du sujet) ;
  - Absence de l'autorisation du fabricant ;
  - Non-respect de l'une des caractéristiques du matériel ;
  - Fiches techniques ou prospectus des TGBT ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) Offre financière incomplète pour absence de l'un des éléments suivants :
  - soumission timbrée, signée, datée et cachetée ;
  - Bordereau des Prix Unitaires ;
  - Détail Quantitatif et Estimatif ;
- e) N'avoir pas satisfait au moins vingt-cinq (25) des trente (30) critères essentiels.

##### 14.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) PRESENTATION DE L'OFFRE: 2 critères ;
- b) REFERENCES : 4 critères ;
- c) PERSONNEL : 15 critères ;
- d) LOGISTIQUE : 2 critères ;
- e) METHODOLOGIE ET ORGANISATION : 3 critères ;
- f) VISITE DE CHANTIER : 2 critères ;
- g) PREUVES D'ACCEPTATION DES CONDITIONS DU MARCHE : 2 critères.

## 1 Critères d'évaluation

Lire plutot

### ARTICLE 14. CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES

#### 14.1 Critères éliminatoires

- a) Absence d'une pièce du dossier administratif ;
- b) Offre technique incomplète pour absence de l'un des éléments suivants :
  - Absence de l'autorisation du fabricant ;
  - Non-respect de l'une des caractéristiques du matériel ;
  - Fiches techniques ou prospectus des TGBT ;
- c) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- d) Offre financière incomplète pour absence de l'un des éléments suivants :
  - soumission timbrée, signée, datée et cachetée ;
  - Bordereau des Prix Unitaires ;
  - Détail Quantitatif et Estimatif ;
- e) N'avoir pas satisfait au moins vingt-cinq (25) des trente (30) critères essentiels.

#### 14.2 Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) PRESENTATION DE L'OFFRE : 2 critères ;
- b) REFERENCES : 4 critères ;
- c) PERSONNEL : 15 critères ;
- d) LOGISTIQUE : 2 critères ;
- e) METHODOLOGIE ET ORGANISATION : 3 critères ;
- f) VISITE DE CHANTIER : 2 critères ;
- g) PREUVES D'ACCEPTATION DES CONDITIONS DU MARCHE : 2 critères.

**2 Autres****Au lieu de ...****Pièce N° 2 : Règlement Général de l'Appel d'Offres :****L'art 9 :**

- Eclaircissements apportés au Dossier d'Appel d'Offres et recours

9.1 Tout soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur le Dossier d'Appel d'Offres peut en faire la demande à l'Autorité Contractante par écrit ou par courrier électronique (télécopie ou e-mail) à l'adresse de l'Autorité Contractante indiquée dans le RPAO. L'Autorité Contractante répondra par écrit à toute demande d'éclaircissement reçue au moins quatorze (14) jours pour les Appels d'Offres Nationaux (AON) et vingt et un (21) jours pour les Appels d'Offres Internationaux (AOI) avant la date limite de dépôt des offres.

9.2 Une copie de la réponse de l'Autorité Contractante, indiquant la question posée mais ne mentionnant pas son auteur, est adressée à tous les soumissionnaires ayant acheté le Dossier d'Appel d'Offres.

9.3 Entre la publication de l'Avis d'Appel d'Offres y compris la phase de pré-qualification des candidats et l'ouverture des plis, tout soumissionnaire qui s'estime lésé dans la procédure de passation des marchés publics peut introduire une requête auprès de l'Autorité Contractante.

9.4 Le recours doit être adressé à l'Autorité Contractante Déléguée avec copies à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics et au Président de la Commission.

9.5 Il doit parvenir à l'Autorité Contractante au plus tard quatorze (14) jours avant la date d'ouverture des offres.

9.6 L'Autorité Contractante dispose de cinq (05) jours pour réagir. La copie de la Réaction est transmise à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics.

**Lire plutot****Eclaircissements apportés au Dossier d'Appel d'Offres et recours**

9.1. Tout soumissionnaire désirant obtenir des éclaircissements sur le Dossier d'Appel d'Offres peut en faire la demande à l'Autorité Contractante par écrit ou par courrier électronique (télécopie ou e-mail) à l'adresse de l'Autorité Contractante indiquée dans le RPAO avec copie au Maître d'Ouvrage. Cependant, l'Autorité Contractante répondra par écrit à toute demande d'éclaircissement reçue au moins quatorze (14) jours pour les (AON) Vingt et un (21) jours pour les (AOI) avant la date limite de dépôt des offres.

Une copie de la réponse de l'Autorité Contractante, indiquant la question posée mais ne mentionnant pas son auteur, est adressée à tous les soumissionnaires ayant acheté le Dossier d'Appel d'Offres.

9.2. Entre la publication de l'Avis d'Appel d'Offres, y compris la phase de pré-qualification des candidats et l'ouverture des plis, tout soumissionnaire potentiel qui s'estime lésé dans la procédure de passation des marchés publics peut introduire une requête auprès du Ministre chargé des Marchés publics.

9.3. Le requérant adresse une copie de ladite requête à l'Autorité Contractante et à l'Organisme chargé de la Régulation et au Président de la Commission.

9.4. L'Autorité Contractante dispose de cinq (05) jours pour réagir. La copie de la réaction est transmise au MINMAP et à l'organisme chargé de la régulation des marchés publics ;

**Pièce N° 10 :** Vous trouverez en pièce jointe les justificatifs des études préalables

YAOUNDE le 23 Septembre 2019

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

**BESANÇON Julien**

# FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI

**PORTANT REPORT DES DATES DE DEPOTS ET D'OUVERTURE DES OFFRES RELATIVES A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°001/AONO/FNE/CIPM/19 POUR LA FOURNITURE EN DEUX(02) LOTS DE POLICE D'ASSURANCE AU FNE EN VUE DE LA COUVERTURE DE :LOT N°1 : ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE LOT N° 2 : ASSURANCE GLOBALE DOMMAGES ET RESPONSABILITÉ CIVILE ENTREPRISE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

## 1 Remises des offres

### Au lieu de ...

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels doit être déposée au Bureau du Chef Service Matériels et Logistique à la Direction Générale du FNE sise à Elig Essono, en face de la MIRAP, au plus tard le **19/09 /2019 à 10 heures 00**, heure locale, dans trois (03) enveloppes distinctes identifiant:

- 1- Enveloppe A: Pièces administratives
- 2- Enveloppe B: Offre technique
- 3- Enveloppe C Offre financière.

Le tout contenu dans une quatrième enveloppe qui devra porter la mention:

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
?001 /AONO/FNE/CIPM/19**

**POUR LA FOURNITURE EN DEUX (02) LOTS DE POLICES D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE, GLOBALE DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE AU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI (FNE)-YAOUNDE»**

**Financement : Budget 2019**

**«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

### Lire plutot

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels doit être déposée au Bureau du Chef Service Matériels et Logistique à la Direction Générale du FNE sise à Elig Essono, en face de la MIRAP, au plus tard le **02/10 /2019 à 10 heures 00**, heure locale, dans trois (03) enveloppes distinctes identifiant:

- 1- Enveloppe A: Pièces administratives
- 2- Enveloppe B: Offre technique
- 3- Enveloppe C Offre financière.

Le tout contenu dans une quatrième enveloppe qui devra porter la mention:

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE  
?001 /AONO/FNE/CIPM/19**

**POUR LA FOURNITURE EN DEUX (02) LOTS DE POLICES D'ASSURANCE FLOTTE AUTOMOBILE, GLOBALE DOMMAGES ET RESPONSABILITE CIVILE ENTREPRISE AU FONDS NATIONAL DE L'EMPLOI (FNE)-YAOUNDE»**

**Financement : Budget 2019**

**«A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT»**

## 2 Ouverture des Plis

### Au lieu de ...

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques aura lieu le **19 /09 /2019, à 11 heures** par la CIPM dans la Salle des Conférences de l'Agence Centrale du FNE, sise au Quartier Fouda-Yaoundé.

L'ouverture des offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu la note technique minimale se fera à une date ultérieure par la même Commission.

**Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.**





## 2 Ouverture des Plis

### Lire plutot

L'ouverture des offres se fera en deux temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques aura lieu le **02/10/2019, à 11 heures** par la CIPM dans la Salle des Conférences de l'Agence Centrale du FNE, sise au Quartier Fouda-Yaoundé.

L'ouverture des offres financières des soumissionnaires qui auront obtenu la note technique minimale se fera à une date ultérieure par la même Commission.

**Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés, et ayant une parfaite connaissance du dossier, peuvent assister à cette séance d'ouverture.**

## 3 Autres

### Au lieu de ...

N/A

### Lire plutot

Le Directeur Général du Fonds National de l'Emploi (Maitre d'Ouvrage et Autorité Contractante), en application des dispositions du Règlement Général de l'Appel d'Offres, informe les prestataires intéressés par l'Appel d'offres susmentionné, que les modifications ci-après sont apportées au Dossier d'Appels d'Offres y afférent :

Pages	Au lieu de lire ou manquement	Lire ou ajouter
<b>Avis d'appel d'offres</b>		
6	Article 12.1 Dossier administratif incomplet (Absence ou non conformité de l'une des pièces exigées)	Article 12.1 : Dossier administratif incomplet (Absence ou non conformité de des pièces exigées. un délai de 48 heures avant l'ouverture des plis est accordé pour produire et remplacer la pièce en question
<b>Règlement particulier de l'appel d'offres</b>		
22	Mode de sélection : mieux disant	<b>Mode de sélection : moins disant</b>
24	Durée de validité de la caution 90 jours	<b>Durée de validité de la caution 30 jours à compter de la date de validité des offres</b>

27		Ajouter point11 : Non production des Eta C4, C10b, C11et CEG pour les ex 2016,2017et 2018 (documents certifiés p services compétents du MINFI
27-32	Les pages 27 à 32 parlant des critères essentiels sur les 02 lots ont été purement remplacées.(la n par point a été remplacée par la notation binaire)	
<b>Responsabilité Civile Entreprise</b>		
53		<p>Intoxication alimentaire <b>50 Millions</b></p> <p>Dommages exceptionnels <b>100 Millions</b></p> <p>Dommages immatériels consécutifs <b>100 Millions</b></p> <p>RC d'incendie-explosion.....locaux <b>100 Millions</b></p> <p>RC dégâts des eaux hors locaux <b>50 Millions</b></p> <p>Défense et Recours <b>50 Millions</b></p>
<b>Cahiers des Clauses Administratives Particulières</b>		
66	<p>5. : Décret N°2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés publics</p> <p>7. : Décret N°2004/275 du 24 septembre 2004 portant code des marchés publics et ses textes d'application</p>	5. Décret n°2018/366du 20 juin 2018 du des marchés publics portant cr organisation et fonctionnement des Comm de Passation des Marchés Publics
70		Article 22 : le visa préalable du MINMA être apposé sur le décompte définitif
		YAOUNDE le 23 Septembre 2019

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

**MBELEL ALBERT**

# FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

**ADDITIF RECTIFICATIF N° 001/AR/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019 DU 23 SEPTEMBRE 2019 AUX SOUMISSIONNAIRES DU DOSSIER D'APPEL NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°002/AONO/FODECC/CIPM /2019 DU 30 AOUT 2019 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT ET D'AGENCEMENT DES BUREAUX AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les Offres rédigées en français ou en anglais, en <b>sept (07)</b> exemplaires dont <b>un (01)</b> original et <b>six (06)</b> copies marquées comme telles, doivent être déposées au plus tard le <b>26 Septembre 2019 à 14 heures</b>, à l'adresse mentionnée ci-dessous :</p> <p>Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC) sis au Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237)222 21 88 23/24, Cameroun.</p> <p>Les Offres devront porter la mention suivante :</p> <p><b>« Appel d'Offres National Ouvert n° 002/AONO/FODECC/CIPM/2019 du 30 AOUT 2019 pour la réalisation des travaux d'aménagement et d'agencements des bureaux au Fonds de Développement des filières Cacao et Café (FODECC) :</b></p> <p><i>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</i></p> <p><b>Les pièces des dossiers et les Offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.</b></p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Les Offres rédigées en français ou en anglais, en <b>sept (07)</b> exemplaires dont <b>un (01)</b> original et <b>six (06)</b> copies marquées comme telles, doivent être déposées au plus tard le <b>08 OCTOBRE 2019 à 13 heures</b>, à l'adresse mentionnée ci-dessous :</p> <p>Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC) sis au Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237)222 21 88 23/24, Cameroun.</p> <p>Les Offres devront porter la mention suivante :</p> <p><b>« Appel d'Offres National Ouvert n° 002/AONO/FODECC/CIPM/2019 du 30 AOUT 2019 pour la réalisation des travaux d'aménagement et d'agencements des bureaux au Fonds de Développement des filières Cacao et Café (FODECC) :</b></p> <p><i>« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».</i></p> <p><b>Les pièces des dossiers et les Offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.</b></p>

2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis (les documents administratifs, les propositions techniques et les offres financières) des soumissionnaires se fera en un temps. Elle aura lieu le <b>26 Septembre</b> à partir de <b>15 heures</b> dans la salle de conférences du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée à cet effet, et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

**2 Ouverture des Plis****Lire plutot**

L'ouverture des plis (les documents administratifs, les propositions techniques et les offres financières) des soumissionnaires se fera en un temps. Elle aura lieu le **08 OCTOBRE 2019** à partir de **14 heures** dans la salle de conférences du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée à cet effet, et ayant une parfaite connaissance du dossier.

**3 Critères d'évaluation****Au lieu de ...****1 Critères éliminatoires**

1. Absence d'une pièce du dossier administratif ou non-conformité de l'une des pièces après 48heures accordées par la CIPM ;
2. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
3. Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
4. Absence de la caution de soumission ;
5. Absence d'une attestation de visite de site et du rapport de visite de site ;
6. Absence d'un Conducteur des travaux, ingénieur de travaux inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil ;
7. Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un chantier durant les trois (03) dernières années et/ ou ne figurant pas sur la liste publiée par le MINMAP ;
8. Absence des documents attestant de l'exécution d'au moins un (01) marché d'aménagement/construction/agencement semblable au cours des trois (03) dernières années (joindre, PV de réception plus première et dernière page du marché/Lettre Commande/Bon de Commande) ;
9. Absence de Capacité financière ? 25 000 000 FCFA ;
10. Non satisfaction d'au moins 5/6 des critères essentiels.

**Critères essentiels**

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui/non) et portera sur les critères ci-après :

1. Présentation oui/non ;
2. Méthodologie et calendrier d'exécution oui/non ;
3. Expérience du soumissionnaire oui/non ;
4. Disponibilité du matériel et des équipements essentiels oui/non ;
5. Expérience du personnel clé oui/non ;
6. Preuve d'acceptation des conditions du marché ;

Les critères essentiels sont éclatés en sous critères dont le détail est donné dans la grille d'évaluation.

**- VISITE DU SITE DES TRAVAUX**

Il est conseillé au soumissionnaire de visiter et d'inspecter le site des travaux et ses environs et d'obtenir par lui-même, et sous sa propre responsabilité, tous les renseignements qui peuvent être nécessaires pour la préparation de l'offre et l'exécution des travaux. Les coûts liés à la visite du site sont à la charge du Soumissionnaire.

Le Maître d'Ouvrage va organiser une visite du site des travaux au moment de la réunion préparatoire à l'établissement des offres mentionnées dans le RPAO.

3	Critères d'évaluation
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>1 Critères éliminatoires</b></p> <p>Absence d'une pièce du dossier administratif ou non-conformité de l'une des pièces après 48heures accordées par la CIPM ;</p> <p>Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;</p> <p>Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;</p> <p>Absence de la caution de soumission ;</p> <p>Absence d'une attestation de visite de site et du rapport de visite de site ;</p> <p>Absence d'un Conducteur des travaux, ingénieur de travaux inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil ;</p> <p>Absence des documents attestant de l'exécution d'au moins un (01) marché d'aménagement/construction/agencement semblable au cours des trois (03) dernières années (joindre, PV de réception plus première et dernière page du marché/Lettre Commande/Bon de Commande) ;</p> <p>Absence de Capacité financière ? 25 000 000 FCFA ;</p> <p>Non satisfaction d'au moins 5/6 des critères essentiels</p>

4	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>

## 4 Autres

### Lire plutot

**Pièce N° 3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres**

**Article 3 : Conditions générales de participation**

3.2 Visite du site

Aucune réunion préparatoire n'est prévue pour la visite du site. Mais il est conseillé au soumissionnaire de visiter et d'inspecter le site des travaux et ses environs et d'obtenir par lui-même et sous sa propre responsabilité, tous les renseignements qui peuvent être nécessaires pour la préparation de l'offre et l'exécution des travaux. Les visites pourront avoir lieu tous les jours ouvrables (de lundi à vendredi), de 9h à 14h, sous la supervision du responsable du site. Elle donnera lieu à la délivrance d'une attestation de visite de site.

**Article 11 : Visite de site**

La visite de site aura lieu au cours de la réunion préparatoire à l'établissement des offres organisée par le Maître d'Ouvrage le .....à .....à l'immeuble Siège du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237) 222 21 88 23/24.

L'attestation de visite de site sera signée par l'Agent en charge de la Comptabilité Matières du FODECC.

**Article 13 : Critères d'évaluation**

**13.1 Critères éliminatoires**

1. Absence d'une pièce du dossier administratif ou non-conformité de l'une des pièces après 48heures accordées par la CIPM ;
2. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
3. Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
4. Absence de la caution de soumission ;
5. Absence d'une attestation de visite de site et du rapport de visite de site ;
6. Absence d'un Conducteur des travaux, ingénieur de travaux inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil ;
7. Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non abandon d'un chantier durant les trois (03) dernières années et/ ou ne figurant pas sur la liste publiée par le MINMAP ;
8. Absence de Capacité financière ? 25 000 000 FCFA ;
9. Non satisfaction d'au moins 5/6 des critères essentiels.

**Pièce N° 3 : Règlement Particulier de l'Appel d'Offres**

**Article 3 : Conditions générales de participation**

3.2 Visite du site

Aucune réunion préparatoire n'est prévue pour la visite du site. Mais il est conseillé au soumissionnaire de visiter et d'inspecter le site des travaux et ses environs et d'obtenir par lui-même et sous sa propre responsabilité, tous les renseignements qui peuvent être nécessaires pour la préparation de l'offre et l'exécution des travaux. Les visites pourront avoir lieu tous les jours ouvrables (de lundi à vendredi), de 9h à 14h, sous la supervision du responsable du site.

**Article 11 : Visite de site**

Aucune réunion préparatoire n'est prévue pour la visite de site. L'attestation de visite de site sera signée sur l'honneur.

**Article 13 : Critères d'évaluation**

**13.1 Critères éliminatoires**

1. Absence d'une pièce du dossier administratif ou non-conformité de l'une des pièces après 48heures accordées par la CSPM ;
2. Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
3. Omission dans l'offre financière, d'un prix unitaire quantifié ;
4. Absence de la caution de soumission ;
5. Absence d'une attestation de visite de site et du rapport de visite de site ;
6. Absence d'un Conducteur des travaux, ingénieur de travaux inscrit à l'Ordre National des Ingénieurs de Génie Civil ;
7. Absence des documents attestant de l'exécution des travaux pendant au moins un (01) trimestre au cours des trois (03) dernières années (joindre la réception plus première et dernière page du marché de Commande/Bon de Commande) ;
8. Absence de Capacité financière ? 25 000 000 FCFA ;
9. Non satisfaction d'au moins 5/6 des critères essentiels.



### B.3. Expérience du Soumissionnaire

Références dans les travaux envisagés : au moins deux (02) références au cours des trois (03) dernières années.

***NB*** : joindre les copies de la première et dernière page de chaque marché ainsi que le PV de réception des travaux.

### B.3. Expérience du Soumissionnaire

Références dans les travaux envisagés : au moins 02 références.

***NB*** : joindre les copies de la première et dernière page de chaque marché/Lettre Commande/Bon de Commande ainsi que le PV de réception des travaux.

**Pièce N°4 Cahier des Clauses Administratives particulières :****Article 7 : Textes généraux applicables**

Le présent Marché est soumis aux textes généraux ci-après :

1. La Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant code du travail dans la République du Cameroun
2. la Loi N°95/811 du 27 juillet 1995 portant organisation du Commerce du Cacao et du Café modifiée et complétée par la Loi N°2004/025 du 30 décembre 2004 ;
3. la Loi N°2015/018 du 21 décembre 2015 régissant l'activité commerciale au Cameroun ;
4. la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;
5. la Loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 modifié et complété par l'Ordonnance N°2019/001 du 29 mai 2019 ;
6. la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
7. le Décret N°2006/085 du mars 2006 portant organisation et fonctionnement du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café ;
8. le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics dans ses dispositions non contraires au Code des Marchés publics ;
  1. le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
  2. le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
  3. La Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
  4. La Circulaire n° 033/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des Marchés Publics ;
  5. La Circulaire n°002 /CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
    1. la Circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;
    2. Les Textes régissant les corps de métiers ;
    3. Les Normes en vigueur.

**Pièce N°4 Cahier des Clauses Administratives particulières :****Article 7 : Textes généraux applicables**

Le présent Marché est soumis aux textes généraux ci-après :

1. La Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant code du travail dans la République du Cameroun
2. la Loi N°95/811 du 27 juillet 1995 portant organisation du Commerce du Cacao et du Café modifiée et complétée par la Loi N°2004/025 du 30 décembre 2004 ;
3. la Loi N°2015/018 du 21 décembre 2015 régissant l'activité commerciale au Cameroun ;
4. la Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;
5. la Loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 modifié et complété par l'Ordonnance N°2019/001 du 29 mai 2019 ;
6. la Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
7. le Décret N°2006/085 du mars 2006 portant organisation et fonctionnement du Fonds de Développement des Filières Cacao et Café ;
8. le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics dans ses dispositions non contraires au Code des Marchés publics ;
  1. le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
  2. le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
  3. La Circulaire n°002 /CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
    1. la Circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;
    2. Les Textes régissant les corps de métiers ;
    3. Les Normes en vigueur.

<p>-</p> <p><b><u>Pièce N°9 Formulaires Types :</u></b></p> <p><b><u>Annexe N°7 : GRILLE D'EVALUATION</u></b></p> <p><b>3. Expérience du soumissionnaire ( 02 OUI)</b></p> <p>-Avoir réalisé un (01) marché d'aménagement/construction/agencement semblable au cours des trois (03) dernières années (joindre PV de réception plus première et dernière page du marché) ;</p> <p>-Avoir réalisé au moins deux (02) marchés d'aménagement/construction/agencement semblable au cours des trois (03) dernières années (joindre PV de réception plus première et dernière page du marché) ;</p>	<p><b><u>Pièce N°9 Formulaires Types :</u></b></p> <p><b><u>Annexe N°7 : GRILLE D'EVALUATION</u></b></p> <p><b>3. Expérience du soumissionnaire ( 02 OUI)</b></p> <p>-Avoir réalisé un (01) d'aménagement/construction/agencement semblable (joindre PV de réception plus première et dernière page du marché) ;</p> <p>-Avoir réalisé au moins deux (02) d'aménagement/construction/agencement semblable (joindre PV de réception plus première et dernière page du marché) ;</p>
<p><b><u>Annexe N°7 : RAPPORT DES ETUDES PREALABLES (JOINT AU DOSSIER)</u></b></p> <p>1.</p>	<p><b><u>Pièce N°10 : Justificatifs des études préalables</u></b></p> <p><b><u>Annexe N°7 : RAPPORT DES ETUDES PREALABLES (JOINT AU DOSSIER)</u></b></p> <p>1- Joindre l'étude préalable : OUI</p> <p>2- Indiquer :</p> <p>1- La date de réalisation de l'étude : décembre 2018</p> <p>2- Nom du Maître d'œuvre public ou privé l'ayant réalisé : GROUPE STILLE SARL</p> <p>3- Agencement et aménagement des bureaux : OUI</p> <p>1- Les quantités du détail estimatif sont celles de l'étude</p> <p>2- Description des études :</p> <p>Les prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offre comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés ci-dessous :</p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. les travaux préparatoires ;</li> <li>2. la maçonnerie et l'étanchéité ;</li> <li>3. la menuiserie aluminium ;</li> <li>4. la Menuiserie bois ;</li> <li>5. l'extension d'électricité ;</li> <li>6. l'extension du dispositif anti incendie</li> <li>7. les travaux de réhabilitation de la climatisation</li> <li>8. le faux plafond - faux plancher ;</li> <li>9. la peinture</li> <li>10. la vitrerie</li> </ol>

YAOUNDE le 23 Septembre 2019

Le ADMINISTRATEUR

**MANGUELLE ALAIN CHARLES**

# CHAMBRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

**ADDITIF A L'AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/CCIMA/CIPM/2019 DU 06/SEPT/2019, RELATIVE A L'ACQUISITION DU MATERIEL INFORMATIQUE POUR LE CENTRE D'INCUBATION PILOTE (CIP) DE LA CCIMA A BWOADIBO DANS L'ARRONDISSEMENT DE DIBOMBARI A DOUALA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	<b>Recevabilité des Offres</b>
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>n/a</p>
	<p><b>Lire plutôt</b></p> <p>Sous peine de rejet, les pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent et datant de moins de trois mois.</p> <p>Le dossier administratif est constitué des pièces suivantes datant de moins de trois mois :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● la déclaration d'intention de soumissionner, timbrée pour les soumissionnaires locaux, datée et signée, (suivant modèle joint)</li><li>● l'attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite Caisse ;</li><li>● l'attestation de non-faillite établie par la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat ou par le Tribunal de première instance territorialement compétent du lieu de résidence du soumissionnaire ;</li><li>● l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances;</li><li>● la quittance de versement dans le compte de l'ARMP, des frais d'achat du Dossier de Demande de Cotation;</li><li>● une copie certifiée de la carte de contribuable;</li><li>● une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;</li><li>● la caution de soumission (suivant modèle joint);</li><li>● une attestation d'inscription au fichier consulaire de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat en cours de validité.</li><li>● une copie certifiée du Registre de Commerce ;</li><li>● une attestation et un plan de localisation de l'Entreprise ;</li><li>● une attestation de non redevance fiscale.</li></ul>

DOUALA le 23 Septembre 2019

Le PRÉSIDENT

**EKEN Christophe**

# CHAMBRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

**ADDITIF A L'AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/CCIMA/CIPM/2019 DU 06/SEPT/2019, RELATIVE A LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION DES CLIMATISEURS AU CENTRE D'INCUBATION PILOTE DE LA CCIMA A BWADIBO, ARRONDISSEMENT DE DIBOMBARI - REGION DU LITTORAL**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Sous peine de rejet, les pièces Administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur compétent et datant de moins de trois mois.</p> <p>Le dossier administratif est constitué des pièces suivantes datant de moins de trois mois :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>● la déclaration d'intention de soumissionner, timbrée pour les soumissionnaires locaux, datée et signée, (suivant modèle joint)</li><li>● l'attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale certifiant que le soumissionnaire a satisfait à ses obligations vis-à-vis de ladite Caisse ;</li><li>● l'attestation de non-faillite établie par la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat ou par le Tribunal de première instance territorialement compétent du lieu de résidence du soumissionnaire ;</li><li>● l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire délivrée par une banque agréée par le Ministère des Finances;</li><li>● la quittance de versement dans le compte de l'ARMP, des frais d'achat du Dossier de Demande de Cotation;</li><li>● une copie certifiée de la carte de contribuable;</li><li>● une attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'ARMP ;</li><li>● la caution de soumission (suivant modèle joint);</li><li>● une attestation d'inscription au fichier consulaire de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat en cours de validité.</li><li>● une copie certifiée du Registre de Commerce ;</li><li>● une attestation et un plan de localisation de l'Entreprise ;</li><li>● une attestation de non redevance fiscale.</li></ul>

DOUALA le 23 Septembre 2019

Le PRÉSIDENT

**EKEN Christophe**

# FOND DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE

**ADDITIF RECTIFICATIF N° 001/AR/FODECC/ADM/DAF/SAJRH/2019 DU 23 SEPTEMBRE 2019 AUX SOUMISSIONNAIRES DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/FODECC/CSPM /2019 DU 30 AOUT 2019 POUR L'ACQUISITION DU MATERIEL AU FONDS DE DEVELOPPEMENT DES FILIERES CACAO ET CAFE (FODECC)**

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>Les Offres rédigées en français et/ou en anglais, en <b>six (06)</b> exemplaires dont <b>un (01)</b> original et <b>cinq (05)</b> copies marquées comme telles, doivent être déposées au plus tard le <b>24 Septembre 2019 à 14 heures</b>, à l'adresse mentionnée ci-dessous :            Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC) sis au Boulevard Saint Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237)222 21 88 23/24, Cameroun.</p> <p>Les Offres devront porter la mention suivante : « <b>Demande de Cotation n°002 /DC/FODECC/CSPM/2019 du 30 août 2019 pour l'acquisition de matériel au FODECC.</b> », « <b>A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement</b> ».            Les Offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>Les Offres rédigées en français et/ou en anglais, en <b>six (06)</b> exemplaires dont <b>un (01)</b> original et <b>cinq (05)</b> copies marquées comme telles, doivent être déposées au plus tard le <b>09 OCTOBRE 2019 à 13 heures</b>, à l'adresse mentionnée ci-dessous :            Fonds de Développement des Filières Cacao et Café (FODECC) sis au Boulevard Saint Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé, Tél : (237)222 21 88 23/24, Cameroun.</p> <p>Les Offres devront porter la mention suivante : « <b>Demande de Cotation n°002 /DC/FODECC/CSPM/2019 du 30 août 2019 pour l'acquisition de matériel au FODECC.</b> », « <b>A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement</b> ».            Les Offres parvenues après la date et l'heure de dépôt seront irrecevables.</p>
2	Ouverture des Plis
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le <b>24 Septembre 2019</b> à partir de <b>15 heures</b> dans la Salle de conférences du FODECC sis au Boulevard Saint Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée à cet effet, et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p>L'ouverture des plis se fera en un temps et aura lieu le <b>09 OCTOBRE 2019</b> à partir de <b>14 heures</b> dans la Salle de conférences du FODECC sis au Boulevard Saint Jean Paul II, rue 6.085 quartier Golf - Yaoundé. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée à cet effet, et ayant une parfaite connaissance du dossier.</p>

3	Critères d'évaluation
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p><b>12.1 Principaux Critères éliminatoires</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Absence d'une des pièces du dossier administratif ou non-conformité d'une pièce après 48 heures accordées par la CSPM ;</li> <li>2. Absence de la caution de soumission de 200 000 FCFA ;</li> <li>3. Fausse déclaration ou pièces falsifiées;</li> </ol> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Non satisfaction d'au moins 6/7 des critères essentiels;</li> <li>2. Absence du prospectus et des fiches techniques en couleur des matériels proposés ;</li> </ol> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non abandon des prestations durant les trois (03) dernières années et/ou ne figurant pas sur la liste publiée par le MINMAP ;</li> <li>2. Absence de la Capacité financière ? à 05 millions de Francs CFA fournit par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des finances.</li> </ol> <p><b>Critères essentiels</b></p> <ol style="list-style-type: none"> <li>1. Présentation de l'Offre avec des intercalaires de couleur autre que le blanc ;</li> <li>2. Références de l'entreprise (justifier de deux (02) marchés similaires au moins au cours des trois (03) dernières années ; joindre un Contrat/Lettre Commande/Bon de Commande et le Procès-verbal de Réception/Bordereau de Livraison afférent) ;</li> <li>3. Délai de livraison inférieur ou égale à quinze (15) jours ;</li> <li>4. Garantie du matériel de douze (12) mois ;</li> <li>5. Preuve d'acceptation des conditions du marché (Projet de Lettre Commande et Caractéristiques techniques paraphés, cachetés et signés à la dernière page).</li> </ol>
	<p><b>Lire plutot</b></p> <p><b>1.Principaux Critères éliminatoires</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Absence d'une des pièces du dossier administratif ou non-conformité d'une pièce après 48 heures accordées par la CSPM ;</li> <li>-Absence de la caution de soumission de 200 000 FCFA ;</li> <li>-Fausse déclaration ou pièces falsifiées;</li> <li>-Non satisfaction d'au moins 6/7 des critères essentiels;</li> <li>-Absence du prospectus et des fiches techniques en couleur des matériels proposés ;</li> <li>-Absence de la Capacité financière ? à 05 millions de Francs CFA fournit par une banque de premier ordre agréée par le Ministre des finances.</li> </ul>

4	Autres
	<p><b>Au lieu de ...</b></p> <p>N/A</p>

## 4 Autres

### Lire plutot

#### Pièce N° 2 : Règlement Particulier de la Consultation

#### **Article 8 : Date et heure limite de dépôt des Offres**

Les Offres doivent être reçues au Secrétariat de l'Administrateur du FODECC sis au Boulevard Jean Paul II, rue 6.085 qu  
222 21 88 23/24, au plus tard le **24 Septembre 2019** à **14** heures.

#### **Article 10 : Vérification de la conformité et comparaison des Offres**

#### **Principaux Critères éliminatoires**

1. Absence d'une des pièces du dossier administratif ou non-conformité d'une pièce après 48 heures accordées par la CS
  1. Non satisfaction d'au moins 5/6 des critères essentiels;
  2. Absence du prospectus et des fiches techniques en couleur des matériels proposés ;
  
1. Absence de la caution de soumission de 200 000 FCFA ;
  2. Fausse déclaration ou pièces falsifiées;
  
1. Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non abandon des prestations durant les trois (03) dernières années publiées par le MINMAP ;
  2. Absence de la Capacité financière ? à 05 millions de Francs CFA fournit par une banque de premier ordre agréée par le

## Pièce N° 4-5 : Tableau comparatif des offres

### TABLEAU COMPARATIF DES OFFRES

#### Critères éliminatoires

N°	CRITERES
1	Absence ou non conformité de l'une des pièces du dossier administratif après 48 heures accordées par la CSPM
2	Pièces falsifiées ou fausse déclaration
3	Absence de la caution de soumission
4	Absence de prospectus et des fiches techniques en couleur du matériel proposé
5	Absence de déclaration sur l'honneur attestant du non abandon de prestation durant les trois (03) dernières années et ne figurant pas dans la liste publiée par le MINMAP
6	Absence capacité financière ? 05 000 000 FCFA
7	Non satisfaction d'au moins 6 /7 des critères essentiels le point 3 étant obligatoires

#### Critères essentiels

## Pièce N°5 Projet de Lettre Commande :

### Titre 1 : Cahier des Clauses Administratives particulières :

#### ARTICLE 6 : TEXTES GENERAUX

La présente Lettre-Commande reste soumise aux textes généraux suivants :

-La Loi n° 92/007 du 14 août 1992 portant code du travail dans la République du Cameroun

-La Loi N°95/811 du 27 juillet 1995 portant organisation du Commerce du Cacao et du Café modifiée et complétée par la Loi N° 2004 ;

-La Loi N°2015/018 du 21 décembre 2015 régissant l'activité commerciale au Cameroun ;

-La Loi n° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut général des Etablissements Publics ;

~~-La Loi n°2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;~~



- La Loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant Loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2019 modifiant certaines dispositions par l'Ordonnance N°2019/001 du 29 mai 2019 ;
- Le Décret N°2006/085 du mars 2006 portant organisation et fonctionnement du Fonds de Développement des Filières Cacaoyères ;
- Le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés publics dans ses dispositions non relatives aux marchés publics ;
- Le Décret n°2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (ARMP) ;
- Le Décret N°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- La Circulaire n°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
- La Circulaire n° 033/CAB/PM du 18 avril 2008 relative au respect des règles régissant la passation, l'exécution et le contrôle des marchés publics ;
- La Circulaire n°002 /CAB/PM du 31 janvier 2011 portant amélioration de la performance du système des Marchés Publics ;
- La Circulaire n°001/C/MINFI du 28 décembre 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2019 ;
- Les Textes régissant les corps de métiers ;
- Les Normes en vigueur.

YAOUNDE le 23 Septembre 2019

Le ADMINISTRATEUR

**MANGA AMOUGOU**



**PUBLICITÉ**

**Service e-JDM**  
JDM Electronique



*Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.*

**Service e-CNE**  
CNE Electronique



*Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.*

**Personne Morale**

Société : .....

Secteur d'activité : .....

Représentant ..... Civilité :  Mme  Mr

ou ..... Nom : .....

Point Focal ..... Prénom : .....

Fonction : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

**Personne Physique**

Civilité :  Mme  Mr

Nom : .....

Prénom : .....

Profession : .....

Tél. (\*) : ..... E-mail (\*) : .....

**Localisation**

Pays : ..... Ville : .....

Adresse (\*\*): ..... B.P. : .....

Tél. (\*) : ..... Fax : .....

E-mail (\*) : .....

Site web : .....

**Option d'Abonnement**

Annuel 49.000 FCFA TTC

Semestriel 25.000 FCFA TTC

Trimestriel 15.000 FCFA TTC

Mensuel 10.000 FCFA TTC

**Moyen de paiement**

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16

Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510

SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691

EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026

CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

Le service est activé dès réception à l'adresse [billing@armp.cm](mailto:billing@armp.cm), d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse [support@armp.cm](mailto:support@armp.cm)

(\*) séparez les données multiples par les virgules.  
(\*\*) quartier, rue, etc....



# LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)



## Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

## Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

## Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur **Smartphone/ Tablette / PC**

## Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



[www.arpmp.cm](http://www.arpmp.cm)



**e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...  
La meilleure information sur les Marchés Publics !**

CONTACTS AGENCE

CONTACTS PROJET



✉ 6604 Yaoundé - Cameroun  
☎ 222 20 18 03 / 222 20 00 08 / 222 20 00 09  
🖨 222 20 60 43 / 222 20 33 26  
✉ infos@arpmp.cm 🌐 www.arpmp.cm

☎ 222 20 49 17  
🌐 Internet : [pridesoft.arpmp.cm](http://pridesoft.arpmp.cm)  
✉ Email : [pridesoft@arpmp.cm](mailto:pridesoft@arpmp.cm)